STINGRAY®

Rapport **du deuxième** trimestre

Exercice 2027
Pour les six mois clos le 30 septembre 2026

TABLE DES MATIÈRES

Survol 3

Principaux indicateurs de rendement 3

Faits saillants des résultats financiers et des activités 3

Principales informations financières consolidées 7

Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS 8

Résultats financiers des périodes closes les 30 septembre 2026 et 2025 12

Rendement des secteurs d'activité 16

Situation de trésorerie et ressources en capital pour les périodes closes les 30 septembre 2026 et 2025 23

États financiers consolidés intermédiaires non audités 28

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport financier trimestriel et le rapport de gestion trimestriel de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes y afférentes pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2026 et 2025 et aux plus récents états financiers consolidés audités de la société et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2026. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 10 novembre 2026. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca. Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2026 et 2025.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportant. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2026, disponible sur SEDAR+.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées à la distribution des services sonores payants offerts par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

SURVOL

Le Groupe Stingray Inc. (TSX : RAY), la plus importante société de diffusion numérique sur plateformes connectées au monde, offre un contenu audio et vidéo de qualité inégalée aux consommateurs du monde entier. Pionnier de la diffusion et de la distribution multiplateformes, Stingray propose un vaste portefeuille de contenu numérique qui comprend des milliers de stations audio en direct et de radio, des chaînes télévisées consacrées à la musique, aux concerts et aux documentaires musicaux, des produits de karaoké, ainsi que des chaînes d'ambiance et de bien-être. Ses services sont accessibles sur les téléviseurs connectés, les enceintes intelligentes, les appareils mobiles, les voitures connectées ainsi que dans les commerces de détail. Atteignant des centaines de millions de consommateurs chaque mois, les produits de Stingray offrent une portée publicitaire exceptionnelle, qui permet aux marques de s'adresser à un public engagé aux quatre coins du monde. Propriétaire de plusieurs marques de renommée mondiale, dont TuneIn, The Singing Machine, Stingray Karaoke et Qello Concerts, Stingray doit son succès à son équipe internationale composée de plus de 1000 employés. Pour en savoir plus, visitez le www.stingray.com.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Trimestre clos le 30 septembre 2026 (le « deuxième trimestre de 2027 » ou « T2 2027 »)

171,4 M$ ▲ 51,3 % par rapport au T2 2026 Produits	**16,2 M$** ▲ 37,7 % par rapport au T2 2026 Bénéfice net ou 0,24 $ par action après dilution	**44,3 M$** ▲ 81,9 % par rapport au T2 2026 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou 0,65 $ par action après dilution[1)]
58,3 M$ ▲ 47,5 % par rapport au T2 2026 BAIIA ajusté[1)]	**34,7 M$** ▲ 58,8 % par rapport au T2 2026 Bénéfice net ajusté[1)] ou 0,51 $ par action après dilution[1)]	**39,0 M$** ▲ 37,4 % par rapport au T2 2026 Flux de trésorerie disponibles ajustés[1)] ou 0,57 $ par action après dilution[1)]

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2026

Comparaison avec le trimestre clos le 30 septembre 2025 (le « deuxième trimestre de 2026 » ou « T2 2026 ») :

- Les produits ont augmenté de 51,3 % pour atteindre 171,4 millions de dollars, comparativement à 113,3 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté[1)] a progressé de 47,5 % pour s'établir à 58,3 millions de dollars, comparativement à 39,5 millions de dollars. Le BAIIA ajusté par secteur s'est chiffré à 49,9 millions de dollars ou 36,4 % des produits[1)] pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 10,8 millions de dollars ou 31,8 % des produits[1)] pour le secteur Radio et à (2,4) millions de dollars pour le secteur Siège social.
- Le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 16,2 millions de dollars (0,24 $ par action – dilué), par rapport à 11,8 millions de dollars (0,17 $ par action – dilué).

Note :

1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

- Le bénéfice net ajusté[1)] a été porté à 34,7 millions de dollars (0,51 $ par action – dilué), contre 21,9 millions de dollars (0,32 $ par action – dilué).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 44,3 millions de dollars (0,65 $ par action – dilués), en hausse de 81,9 % comparativement à 24,3 millions de dollars (0,35 $ par action – dilués).
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés[1)] ont augmenté pour se chiffrer à 39,0 millions de dollars (0,57 $ par action – dilués), comparativement à 28,4 millions de dollars (0,41 $ par action – dilués).
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté[1)] pro forma s'est établi à 2,39 fois, comparativement à 2,13 fois.

Note :

1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

Autres faits saillants des activités pour le deuxième trimestre et événements postérieurs à la clôture

- Le 10 novembre 2026, la société a déclaré un dividende de 0,10 $ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 décembre 2026 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2026.

- Le 5 novembre 2026, la Société a annoncé l'élargissement de son partenariat avec LG afin de lancer une nouvelle offre de chaînes FAST et Moodscapes sur LG Channels aux Émirats arabes unis, offrant ainsi une sélection diversifiée de contenus audio et vidéo soigneusement sélectionnés aux utilisateurs de téléviseurs intelligents LG de la région.

- Le 21 octobre 2026, la société a annoncé l'ajout des huit chaînes FAST des stations de télévision détenues par ABC à l'offre d'actualités de TuneIn. Les auditeurs peuvent ainsi profiter d'actualités locales, de prévisions météorologiques et de la programmation de Localish issues de grands marchés américains, dont New York, Los Angeles, Chicago et Philadelphie, sur plus de 200 appareils et véhicules connectés.

- Le 20 octobre 2026, la société a annoncé que Stingray Music+, son application complète de divertissement audio, est désormais offerte aux constructeurs automobiles par l'entremise du HARMAN Ready Link Marketplace. Cette intégration permet aux constructeurs d'offrir aux conducteurs et aux passagers un accès à une vaste gamme de contenus audio de qualité supérieure, directement depuis les systèmes d'infodivertissement de leur véhicule.

- Le 19 octobre 2026, la société a annoncé le lancement des applications Ford Radio Numérique et Lincoln Radio Numérique. Propulsées par Stingray et déployées dès maintenant, ces nouvelles applications comarquées intègrent une multitude d'options de divertissement audio directement au tableau de bord de certains véhicules Ford et Lincoln.

- Le 24 septembre 2026, la société a annoncé que TuneIn a conclu une entente avec le constructeur automobile d'envergure Stellantis, visant l'intégration directe de son application et de son vaste catalogue de stations de radio et de balados dans une sélection de futurs véhicules.

- Le 22 septembre 2026, la société a annoncé que la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat »), aux termes de laquelle Stingray est autorisée à racheter un maximum de 4 420 643 actions à droit de vote subalterne et à droit de vote subalterne variable (les « actions à droit de vote subalterne »), ce qui représente environ 10 % du « flottant » (tel que défini dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) des actions à droit de vote subalterne au 14 septembre 2026.

- Le 15 septembre 2026, la société a annoncé le lancement d'une nouvelle version de son populaire service Stingray Karaoke, gratuite avec publicité, en partenariat avec Gameloft, un leader de la création et de l'édition de jeux. Concrétisée grâce au soutien commercial et à l'expertise de BACSTAGE, cette offre est désormais disponible à l'échelle mondiale sur le portail LudiGames de Gameloft, ainsi que sur Samsung Instant Play, Xiaomi Game Center et Microsoft Start.

- Le 10 septembre 2026, la société a annoncé le lancement de 17 chaînes FAST musicales locales sur Rakuten TV, une plateforme de diffusion en continu de premier plan en Europe, offrant ainsi aux téléspectateurs une expérience audio hautement personnalisée. Les nouvelles chaînes de Stingray Musique sont actuellement offertes aux auditoires en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni.

- Le 11 août 2026, la société a annoncé une avancée majeure de sa présence européenne grâce à un nouveau partenariat avec LG. À compter d'octobre, 20 chaînes FAST de Stingray seront déployées sur LG Channels dans 13 pays d'Europe. Cette initiative offrira aux utilisateurs de téléviseurs intelligents LG une sélection diversifiée de musique, de concerts et de chaînes de style de vie, dans le confort de leur foyer. La programmation proposera un équilibre parfait entre des contenus à portée internationale et des offres hautement localisées, adaptées aux préférences régionales.

- Le 11 août 2026, la société a annoncé un partenariat avec iM Media Labs visant à intégrer TuneIn au iM Media Hub, une plateforme multimédia unifiée pour les véhicules connectés. Cette intégration permet aux conducteurs de profiter des sports en direct, des actualités, de la musique, des balados et de la radio de TuneIn directement depuis le tableau de bord, dans une interface personnalisée aux couleurs du constructeur automobile, sans nécessiter l'utilisation de leur téléphone.

- Le 29 juillet 2026, la société a annoncé le lancement de la chaîne Just For Laughs Stand-up sur la plateforme Samsung TV Plus en Australie et en Nouvelle-Zélande.

- Le 27 juillet 2026, la société a annoncé que Stingray Radio avait conclu l'acquisition de la station CHUP-FM (C97.7) à Calgary auprès de Rawlco Radio Ltd. Initialement annoncée en novembre 2025, l'acquisition a reçu l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en juin 2026.
- Le 15 juillet 2026, la société a annoncé que TuneIn sera intégré à l'espace d'applications audio de Bragi. Ce nouveau partenariat permet à TuneIn d'étendre sa portée au sein de l'écosystème de Bragi, qui compte déjà plus de 20 millions d'écouteurs intelligents. Les auditeurs bénéficieront ainsi d'un accès plus intelligent et intuitif à la radio en direct, aux sports, aux actualités, à la musique et aux balados.
- Le 15 juillet 2026, la société s'est associée à Telly, le téléviseur le plus intelligent jamais conçu offert pour la somme révolutionnaire de zéro dollar, pour intégrer les applications de karaoké et de musique de Stingray sur le tout premier téléviseur intelligent 4K à double écran de 55 pouces de l'industrie. Avec le lancement de Stingray Karaoke et Stingray Streams sur Telly aux États-Unis, les utilisateurs profitent de moyens inédits pour faire du plus grand écran de la maison un véritable centre de divertissement interactif.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action après dilution)	3 mois				6 mois			
	30 sept. 2026 **T2 2027**		30 sept. 2025 **T2 2026**		30 sept. 2026 **Cumul 2027**		30 sept. 2025 **Cumul 2026**	
	Montants (en dollars)	**Pourcentage des produits**	**Montants (en dollars)**	**Pourcentage des produits**	**Montants (en dollars)**	**Pourcentage des produits**	**Montants (en dollars)**	**Pourcentage des produits**
Produits	171 392	100,0 %	113 262	100,0 %	329 414	100,0 %	208 899	100,0 %
Charges d'exploitation	117 647	68,6 %	78 133	69,0 %	229 053	69,5 %	143 976	68,9 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	15 380	9,0 %	7 275	6,4 %	31 060	9,4 %	14 797	7,1 %
Charges financières (produits financiers), montant net[1)]	1 470	0,9 %	9 282	8,2 %	13 198	4,0 %	6 528	3,1 %
Variation de la juste valeur des placements	1	0,0 %	(15)	0,0 %	(7)	0,0 %	22	0,0 %
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	60	0,0 %	73	0,1 %	(95)	0,0 %	373	0,2 %
Perte (Gain) sur disposition	–	0,0 %	4	0,0 %	(8)	0,0 %	503	0,2 %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	13 499	7,9 %	2 832	2,5 %	25 066	7,6 %	4 347	2,1 %
Bénéfice avant impôts	23 335	13,6 %	15 678	13,8 %	31 147	9,5 %	38 353	18,3 %
Impôts	7 126	4,1 %	3 906	3,4 %	8 348	2,6 %	9 798	4,7 %
Bénéfice net	16 209	9,5 %	11 772	10,4 %	22 799	6,9 %	28 555	13,7 %
BAIIA ajusté[2)]	58 311	34,0 %	39 520	34,9 %	108 563	33,0 %	73 176	35,0 %
Bénéfice net ajusté[2)]	34 749	20,3 %	21 884	19,3 %	62 696	19,0 %	43 195	20,7 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	44 254	25,8 %	24 329	21,5 %	49 055	14,9 %	43 316	20,7 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés[2)]	39 020	22,8 %	28 396	25,1 %	71 499	21,7 %	47 193	22,6 %
Dette nette[2)]	529 201	–	321 128	–	529 201	–	321 128	–
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma[2)]	2,39x	–	2,13x	–	2,39x	–	2,13x	–
Bénéfice net par action – de base	0,24	–	0,17	–	0,34	–	0,42	–
Bénéfice net par action – dilué	0,24	–	0,17	–	0,33	–	0,42	–
Bénéfice net ajusté par action – de base[2)]	0,52	–	0,32	–	0,93	–	0,64	–
Bénéfice net ajusté par action – dilué[2)]	0,51	–	0,32	–	0,92	–	0,63	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – de base[2)]	0,66	–	0,36	–	0,73	–	0,64	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – dilués[2)]	0,65	–	0,35	–	0,72	–	0,63	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – de base[2)]	0,58	–	0,42	–	1,06	–	0,70	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués[2)]	0,57	–	0,41	–	1,04	–	0,69	–
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	137 279	80,1 %	80 856	71,4 %	263 293	79,9 %	142 276	68,1 %
Radio	34 113	19,9 %	32 406	28,6 %	66 121	20,1 %	66 623	31,9 %
Produits	171 392	100,0 %	113 262	100,0 %	329 414	100,0 %	208 899	100,0 %
Produits par région								
Canada	50 390	29,4 %	51 471	45,4 %	99 083	30,1 %	101 006	48,4 %
États-Unis	109 019	63,6 %	51 942	45,9 %	207 435	62,9 %	87 095	41,7 %
Autres pays	11 983	7,0 %	9 849	8,7 %	22 896	7,0 %	20 798	9,9 %
Produits	171 392	100,0 %	113 262	100,0 %	329 414	100,0 %	208 899	100,0 %

Notes :

1) Les intérêts payés durant le deuxième trimestre de 2027 ont été de 7,7 millions de dollars (4,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026). Les intérêts payés ont été de 15,5 millions de dollars pour le cumul 2027 (9,8 millions de dollars pour le cumul 2026).

2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise des mesures et des ratios non conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires pour évaluer et mesurer sa performance et sa situation financière d'une période à l'autre. La société estime qu'il s'agit de mesures supplémentaires importantes qui éliminent les éléments ayant moins d'incidence sur la performance de ses activités principales et pouvant potentiellement fausser l'analyse des tendances de sa performance et de sa situation financière. Elle utilise également des mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des performances financières d'une période à l'autre, pour préparer les budgets et les prévisions annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération de la direction. La société estime que ces mesures financières non conformes aux IFRS s'ajoutent aux mesures financières préparées conformément aux IFRS pour permettre aux investisseurs d'évaluer les résultats de la société, sa performance sous-jacente et ses perspectives d'avenir d'une manière similaire à celle de la direction.

Les mesures financières non conformes aux IFRS présentées ci-après ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

BAIIA ajusté

La société estime que le BAIIA ajusté fournit aux investisseurs des informations utiles, car il s'agit d'une mesure courante dans le secteur et qu'il s'agit également d'une mesure clé de la performance financière de la société, sans la variation causée par les incidences des éléments détaillés ci-dessous, car il fournit une indication de la capacité de la société à saisir les occasions de croissance de manière rentable, à financer ses activités courantes et à servir sa dette à long terme. Il s'entend du bénéfice avant les charges financières nettes (les produits financiers nets), les impôts, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, la charge liée aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, la variation de la juste valeur des placements, la dépréciation du goodwill et des licences de diffusion, la quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées, la perte (le profit) sur disposition, les autres produits, de même que les coûts d'acquisition, les frais juridiques, les charges de restructuration et les autres charges. La société estime que le BAIIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Marge du BAIIA ajusté

La marge du BAIIA ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour analyser la rentabilité de la société et faciliter la comparaison entre les périodes. Elle correspond au BAIIA ajusté d'une période donnée, divisé par les produits de cette période. La société estime que la marge du BAIIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également ce ratio non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celui-ci est couramment utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des sorties de trésorerie qui soutiennent les activités de la société. Il s'agit d'une mesure utile qui démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. En outre, la direction y a recours pour indiquer la solidité financière et la liquidité de la société. Elle s'entend du montant net des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, diminué des dépenses d'investissement, des intérêts payés, du remboursement d'obligations locatives, de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation ainsi que des pertes ou profits non réalisés sur change, abstraction faite des coûts d'acquisition, des frais juridiques et des charges de restructuration et autres charges. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Flux de trésorerie disponibles ajustés par action

Les flux de trésorerie disponibles ajustés par action s'entendent des flux de trésorerie disponibles ajustés d'une période donnée, divisés par le nombre moyen pondéré d'actions de base ou d'actions après dilution. La direction a recours à cette mesure parce qu'elle constitue un indicateur de la solidité financière et de la liquidité par action de la société et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière.

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par la direction comme autre mesure de la rentabilité de la société, puisqu'il fournit des indicateurs de la performance utiles et facilite les comparaisons d'une période à l'autre. La société estime que le bénéfice net ajusté est utile aux investisseurs, car il permet de repérer les tendances sous-jacentes des activités de la société qui pourraient autrement être masquées par certaines radiations, charges, produits ou recouvrements qui peuvent varier d'une période à l'autre. La société estime que le bénéfice net ajusté est une mesure importante, car elle montre des résultats stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. Il est obtenu en retranchant du bénéfice net les profits ou pertes non réalisés sur les instruments financiers dérivés, l'amortissement des immobilisations incorporelles, les profits ou pertes liés à la variation de la juste valeur des placements, la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, la dépréciation du goodwill et des licences de diffusion, la quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées, la perte (le profit) sur disposition, les autres produits et les coûts d'acquisition, les frais juridiques, les charges de restructuration et autres charges, et l'incidence fiscale de ces ajustements. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Bénéfice net ajusté par action – dilué

Le bénéfice net ajusté par action – dilué est un ratio non conforme aux IFRS utilisé par la direction pour évaluer la performance financière par action après dilution et pour faciliter la comparaison entre les périodes. Le bénéfice net ajusté par action – dilué s'entend du bénéfice net ajusté d'une période donnée, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution.

BAIIA ajusté DDM

Le BAIIA ajusté des douze derniers mois (DDM) est une mesure non conforme aux IFRS qui représente le BAIIA ajusté d'un trimestre donné, additionné du BAIIA ajusté des trois trimestres précédant immédiatement ce trimestre de référence. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté DDM est une mesure utile de la performance financière de la société pour les douze derniers mois.

BAIIA ajusté pro forma

Le BAIIA ajusté pro forma est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond au BAIIA ajusté DDM, compte tenu du BAIIA ajusté des acquisitions réalisées pour les mois précédant ces acquisitions, du montant estimé des synergies sur le plan des produits et des économies de coûts découlant de ces acquisitions. De plus, le BAIIA ajusté pro forma tient compte de l'incidence sur douze mois de ces importantes mesures de réduction des coûts, des mesures de restructuration, ainsi que des nouvelles embauches dans l'équipe des ventes des divisions dont la croissance est la plus rapide. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté pro forma offre aux investisseurs un indicateur financier utile pour l'appréciation et l'évaluation de la performance financière de la société entre les périodes, en tenant compte de l'incidence des acquisitions et des initiatives de réduction de coûts, en présumant que celles-ci sont survenues à l'ouverture de l'exercice, de même que de l'incidence de certains événements autrement non récurrents. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Les ajustements pour arriver au BAIIA ajusté pro forma sont basés sur des estimations et des hypothèses faites par la direction qui sont intrinsèquement incertaines, bien qu'elle les considère comme raisonnables, et soumises à des incertitudes et à des éventualités commerciales, économiques et concurrentielles importantes, qui sont toutes difficiles à prévoir et dont beaucoup sont indépendantes de notre volonté. Le BAIIA ajusté des acquisitions pour les mois précédant ces acquisitions est basé sur les livres et les registres internes dont dispose la direction et a été déterminé conformément à la définition utilisée par la société. Les montants excluent certaines charges non récurrentes qui ont été ou seront engagées dans le cadre de ces acquisitions, y compris les honoraires nécessaires pour réaliser les acquisitions. Les mesures de réduction des coûts et de restructuration reposent sur certaines estimations et hypothèses et ne doivent pas être considérées comme une représentation par la société ou toute autre personne que la société atteindra ces résultats. Le BAIIA ajusté pro forma est présenté à titre d'information uniquement et ne prétend pas représenter les résultats de la société si les acquisitions avaient été effectuées par la société à l'ouverture de la période présentée. Cette mesure n'est pas non plus destinée à projeter les résultats pour toute date ou période future. Par conséquent, le lecteur doit faire preuve de prudence dans l'interprétation de cette mesure financière et ne doit pas s'y fier indûment.

Dette nette

La dette nette est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux facilités de crédit, y compris leur partie courante, et à la dette subordonnée de la société, diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société. La direction s'en sert pour surveiller le montant de la dette à une date donnée, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et en tant qu'indicateur de la situation financière globale de la société.

Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma

Le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond à la dette nette, divisée par le BAIIA ajusté pro forma. La société estime que le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est une mesure importante pour analyser sa capacité à rembourser sa dette sur une base annualisée, compte tenu du BAIIA ajusté annualisé, des synergies découlant des acquisitions et des mesures durables de réduction de coûts effectuées au cours des douze derniers mois.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action – dilué, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

	3 mois		6 mois	
(en milliers de dollars canadiens)	30 sept. 2026 **T2 2027**	30 sept. 2025 **T2 2026**	30 sept. 2026 **Cumul 2027**	30 sept. 2025 **Cumul 2026**
Bénéfice net	**16 209**	**11 772**	**22 799**	**28 555**
Charges financières (produits financiers), montant net	1 470	9 282	13 198	6 528
Variation de la juste valeur des placements	1	(15)	(7)	22
Impôts	7 126	3 906	8 348	9 798
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	1 880	1 977	3 653	3 793
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 342	1 091	2 703	2 239
Amortissement des immobilisations incorporelles	12 158	4 207	24 704	8 765
Rémunération fondée sur des actions	266	177	555	(93)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	4 300	4 214	7 647	8 346
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	60	73	(95)	373
Perte (profit) sur disposition	–	4	(8)	503
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	13 499	2 832	25 066	4 347
BAIIA ajusté	**58 311**	**39 520**	**108 563**	**73 176**
Marge du BAIIA ajusté	**34,0 %**	**34,9 %**	**33,0 %**	**35,0 %**
Bénéfice net	**16 209**	**11 772**	**22 799**	**28 555**
Ajustements :				
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments financiers dérivés	(5 060)	2 350	(3 677)	(2 185)
Amortissement des immobilisations incorporelles	12 158	4 207	24 704	8 765
Variation de la juste valeur des placements	1	(15)	(7)	22
Rémunération fondée sur des actions	266	177	555	(93)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	4 300	4 214	7 647	8 346
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	60	73	(95)	373
Perte (profit) sur disposition	–	4	(8)	503
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	13 499	2 832	25 066	4 347
Charge d'impôt liée aux ajustements détaillés ci-dessus	(6 684)	(3 730)	(14 288)	(5 438)
Bénéfice net ajusté	**34 749**	**21 884**	**62 696**	**43 195**
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	68 022	68 628	68 454	68 625
Bénéfice net ajusté par action – dilué	**0,51**	**0,32**	**0,92**	**0,63**

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2026	30 septembre 2025	31 mars 2026
BAIIA ajusté DDM	**195 573**	**150 311**	**160 186**
Initiatives de réduction des coûts durables	810	489	940
Synergies de coûts découlant de l'acquisition de TuneIn	6 012	–	9 813
BAIIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui n'a pas été déjà pris en compte dans les résultats	18 783	–	40 613
BAIIA ajusté pro forma	**221 178**	**150 800**	**211 552**

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

	3 mois		6 mois	
(en milliers de dollars canadiens)	30 sept. 2026 **T2 2027**	30 sept. 2025 **T2 2026**	30 sept. 2026 **Cumul 2027**	30 sept. 2025 **Cumul 2026**
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**44 254**	**24 329**	**49 055**	**43 316**
Ajouter/déduire :				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 487)	(2 171)	(3 006)	(4 324)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(240)	(262)	(630)	(598)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(3 402)	(1 307)	(6 419)	(2 701)
Intérêts payés	(7 654)	(4 830)	(15 467)	(9 785)
Remboursement d'obligations locatives	(1 510)	(1 415)	(2 752)	(2 282)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(4 485)	9 709	23 819	19 464
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	45	1 511	1 833	(244)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	13 499	2 832	25 066	4 347
Flux de trésorerie disponibles ajustés	**39 020**	**28 396**	**71 499**	**47 193**

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2026	30 septembre 2025	31 mars 2026
Facilités de crédit	548 919	336 273	524 106
Dette subordonnée	–	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(19 718)	(15 145)	(20 747)
Dette nette	**529 201**	**321 128**	**503 359**
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	**2,39**	**2,13**	**2,38**

RÉSULTATS FINANCIERS DES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2026 ET 2025

PERFORMANCE CONSOLIDÉE

Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2027	T2 2026	Variation (en %)	Cumul 2027	Cumul 2026	Variation (en %)
Produits par région						
Canada	50 390	51 471	(2,1)	99 083	101 006	(1,9)
États-Unis	109 019	51 942	109,9	207 435	87 095	138,2
Autres pays	11 983	9 849	21,7	22 896	20 798	10,1
Produits	171 392	113 262	51,3	329 414	208 899	57,7

Échelle mondiale

Les produits du deuxième trimestre de 2027 ont augmenté de 58,1 millions de dollars, ou 51,3 %, pour atteindre 171,4 millions de dollars, comparativement à 113,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2026. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des produits publicitaires attribuable à l'acquisition de TuneIn, par l'augmentation des produits provenant des chaînes FAST et par l'incidence positive du change.

Les produits du cumul 2027 ont progressé de 120,5 millions de dollars, ou 57,7 %, pour atteindre 329,4 millions de dollars, en comparaison de 208,9 millions de dollars pour le cumul 2026. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des produits publicitaires attribuable à l'acquisition de TuneIn et par l'augmentation des produits provenant des chaînes FAST.

Canada

Les produits générés au Canada ont diminué de 1,1 million de dollars, ou 2,1 %, pour s'établir à 50,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2027, contre 51,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026. Pour le cumul 2027, les produits générés au Canada ont fléchi de 1,9 million de dollars, ou 1,9 %, pour atteindre 99,1 millions de dollars, par rapport à 101,0 millions de dollars pour le cumul 2026. Ces diminutions s'expliquent en grande partie par le recul des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique.

États-Unis

Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 57,0 millions de dollars, ou 109,9 %, pour atteindre 109,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2027, comparativement à 52,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026. Pour le cumul 2027, les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 120,3 millions de dollars, ou 138,2 %, pour atteindre 207,4 millions de dollars, contre 87,1 millions de dollars pour le cumul 2026. Ces augmentations s'expliquent surtout par la hausse des produits publicitaires attribuable à l'acquisition de TuneIn et par l'augmentation des produits provenant des chaînes FAST.

Autres pays

Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 12,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2027, en hausse de 2,2 millions de dollars, ou 21,7 %, comparativement à ceux de 9,8 millions de dollars inscrits au deuxième trimestre de 2026. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'accroissement des produits provenant des chaînes FAST.

Pour le cumul 2027, les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 22,9 millions de dollars, en hausse de 2,1 millions de dollars, ou 10,1 %, comparativement à ceux de 20,8 millions de dollars inscrits pour le cumul 2026. Cette augmentation s'explique avant tout par l'accroissement des produits provenant des chaînes FAST, contrebalancé en partie par la baisse des produits provenant des abonnements.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 39,5 millions de dollars, ou 50,6 %, passant de 78,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026 à 117,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2027. Pour le cumul 2027, les charges d'exploitation ont augmenté de 85,1 millions de dollars, ou 59,1 %, passant de 144,0 millions de dollars pour le cumul 2026 à 229,1 millions de dollars. Les augmentations s'expliquent surtout par la hausse du coût des ventes et des charges variables du fait de l'acquisition de TuneIn et, dans une moindre mesure, de celle de The Singing Machine. En outre, l'augmentation des salaires a contribué à la hausse généralisée.

BAIIA ajusté[1)]

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 58,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2027, contre 39,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, soit une hausse de 18,8 millions de dollars, ou 47,5 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 34,0 %, contre 34,9 % au deuxième trimestre de 2026. Pour le cumul 2027, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 108,6 millions de dollars, contre 73,2 millions de dollars pour le cumul 2026, soit une hausse de 35,4 millions de dollars, ou 48,4 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 33,0 %, contre 35,0 % pour le cumul 2026. La hausse du BAIIA ajusté pour le trimestre et le cumul de l'exercice s'explique en grande partie par l'acquisition de TuneIn et par la croissance généralisée des produits. Le recul de la marge du BAIIA ajusté est principalement attribuable à une baisse de la marge brute imputable aux acquisitions de TuneIn et de The Singing Machine, conjuguée à l'évolution de la répartition des produits en faveur de produits publicitaires.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Diffusion et musique pour entreprises

Au deuxième trimestre de 2027, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont augmenté de 8,1 millions de dollars, ou 144,6 %, pour se chiffrer à 13,7 millions de dollars, contre 5,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026. Pour le cumul 2027, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont augmenté de 16,3 millions de dollars, ou 144,2 %, pour se chiffrer à 27,6 millions de dollars, contre 11,3 millions de dollars pour le cumul 2026. Ces augmentations traduisent d'abord et avant tout l'amortissement des immobilisations incorporelles découlant de l'acquisition de TuneIn.

Radio

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations se sont établis à 1,7 million de dollars au deuxième trimestre de 2027 et à 3,5 millions de dollars pour le cumul de l'exercice, ce qui est stable par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Charges financières, montant net

Le montant net des charges financières a atteint 1,5 million de dollars au deuxième trimestre de 2027, contre 9,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026. La baisse s'explique en grande partie par un profit non réalisé sur la juste valeur des instruments financiers dérivés, alors qu'une perte avait été enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le cumul 2027, le montant net des charges financières a augmenté de 6,7 millions de dollars, ou 102,2 %, pour atteindre 13,2 millions de dollars, contre 6,5 millions de dollars pour le cumul 2026. La variation s'explique en grande partie par la hausse des charges d'intérêts découlant de l'acquisition de TuneIn et par le passage à une perte de change, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par l'accroissement du profit sur les instruments financiers dérivés.

Note :

1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2027	T2 2026	Variation (en %)	Cumul 2027	Cumul 2026	Variation (en %)
Diffusion et musique pour entreprises						
Coûts d'acquisition	9 302	74	12 470,3	18 729	385	4 764,7
Frais juridiques	656	2 115	(69,0)	1 299	2 184	(40,5)
Charges de restructuration et autres charges	1 955	538	263,4	2 994	875	242,2
Radio						
Coûts d'acquisition	17	–	–	17	–	–
Charges de restructuration et autres charges	1 569	105	1 394,3	2 027	903	124,5
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	13 499	2 832	376,7	25 066	4 347	476,6

L'augmentation des coûts d'acquisition du secteur Diffusion et musique pour entreprises au deuxième trimestre de 2027 par rapport au deuxième trimestre de 2026 s'explique essentiellement par la hausse des charges découlant de l'acquisition de TuneIn. L'augmentation des charges de restructuration et autres charges tient essentiellement à l'accroissement des indemnités de départ.

La hausse des charges de restructuration du secteur Radio au deuxième trimestre de 2027 est avant tout attribuable aux indemnités de départ associées à une acquisition récente.

Impôts

La charge d'impôt comptabilisée dans le bénéfice net s'est établie à 7,1 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2027, comparativement à 3,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2026. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 30,5 % au deuxième trimestre de 2027, par rapport à 24,9 % au deuxième trimestre de 2026. L'accroissement du taux d'impôt effectif traduit essentiellement les pertes de change non déductibles sur les prêts intersociétés, neutralisées en partie par un profit non imposable sur la réévaluation de la contrepartie conditionnelle.

Pour le cumul 2027, la charge d'impôt comptabilisée dans le bénéfice net s'est établie à 8,3 millions de dollars, comparativement à 9,8 millions de dollars pour le cumul 2026. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,8 %, par rapport à 25,5 % pour le cumul 2026. La légère hausse du taux d'impôt effectif s'explique essentiellement par les différences permanentes, contrées en partie par un profit non imposable sur la réévaluation de la contrepartie conditionnelle.

Bénéfice net et bénéfice net par action – dilué

Un bénéfice net de 16,2 millions de dollars (0,24 $ par action – dilué) a été inscrit pour le deuxième trimestre de 2027, comparativement à 11,8 millions de dollars (0,17 $ par action – dilué) pour le deuxième trimestre de 2026. La hausse découle essentiellement de l'augmentation des résultats d'exploitation et d'un profit non réalisé sur la juste valeur des instruments financiers dérivés, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des coûts d'acquisition et de l'amortissement des immobilisations incorporelles associée à l'acquisition de TuneIn, ainsi que par la hausse de la charge d'impôt.

Un bénéfice net de 22,8 millions de dollars (0,33 $ par action – dilué) a été inscrit pour le cumul 2027, comparativement à 28,6 millions de dollars (0,42 $ par action – dilué) pour le cumul 2026. La diminution traduit avant tout la hausse des coûts d'acquisition et de l'amortissement des immobilisations incorporelles associée à l'acquisition de TuneIn, ainsi que la hausse des charges d'intérêts. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des résultats d'exploitation.

Bénéfice net ajusté1) et bénéfice net ajusté par action – dilué[1)]

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 34,7 millions de dollars (0,51 $ par action – dilué) au deuxième trimestre de 2027, comparativement à 21,9 millions de dollars (0,32 $ par action – dilué) au deuxième trimestre de 2026. Cette augmentation traduit surtout l'augmentation des résultats d'exploitation, contrebalancée en partie par l'augmentation de la charge d'impôt.

Un bénéfice net ajusté de 62,7 millions de dollars (0,92 $ par action – dilué) a été inscrit pour le cumul 2027, comparativement à 43,2 millions de dollars (0,63 $ par action – dilué) pour le cumul 2026. Cette augmentation traduit surtout l'augmentation des résultats d'exploitation, neutralisée en partie par la hausse de la charge d'impôt et des charges d'intérêts, ainsi que par une perte de change.

Note :

1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2027	T2 2026	Variation (en %)	Cumul 2027	Cumul 2026	Variation (en %)
Produits	137 279	80 856	69,8	263 293	142 276	85,1
Charges d'exploitation	89 653	51 555	73,9	173 527	89 016	94,9
Ajustements :						
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance	(2 301)	(1 860)	23,7	(3 087)	(2 334)	32,3
BAIIA ajusté[1)]	**49 927**	**31 161**	**60,2**	**92 853**	**55 594**	**67,0**
Marge du BAIIA ajusté[1)]	**36,4 %**	**38,5 %**	**(5,6)**	**35,3 %**	**39,1 %**	**(9,7)**

Produits

Au deuxième trimestre de 2027, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 56,4 millions de dollars, ou 69,8 %, passant de 80,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026 à 137,3 millions de dollars. Pour le cumul 2027, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 121,0 millions de dollars, ou 85,1 %, passant de 142,3 millions de dollars pour le cumul 2026 à 263,3 millions de dollars. Ces augmentations s'expliquent surtout par la hausse des produits publicitaires attribuable à l'acquisition de TuneIn et par la croissance des produits provenant des chaînes FAST.

BAIIA ajusté[1)]

Au deuxième trimestre de 2027, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 18,7 millions de dollars, ou 60,2 %, pour s'établir à 49,9 millions de dollars, comparativement à 31,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026. Pour le cumul 2027, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 37,3 millions de dollars, ou 67,0 %, pour s'établir à 92,9 millions de dollars, comparativement à 55,6 millions de dollars pour le cumul 2026. Ces augmentations s'expliquent avant tout par l'apport de l'acquisition de TuneIn et par la croissance des produits provenant des chaînes FAST.

Note :

1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2027	T2 2026	Variation (en %)	Cumul 2027	Cumul 2026	Variation (en %)
Produits	34 113	32 406	5,3	66 121	66 623	(0,8)
Charges d'exploitation	23 506	22 435	4,8	46 420	45 837	1,3
Ajustements :						
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance	(232)	(252)	(7,9)	(522)	(476)	9,7
BAIIA ajusté[1)]	**10 839**	**10 223**	**6,0**	**20 223**	**21 262**	**(4,9)**
Marge du BAIIA ajusté[1)]	**31,8 %**	**31,5 %**	**0,7**	**30,6 %**	**31,9 %**	**(4,2)**

Produits

Les produits du secteur Radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du troisième trimestre ont tendance à être les plus élevés.

Les produits du secteur Radio se sont établis à 34,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2027 contre 32,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, ce qui représente une hausse de 1,7 million de dollars, ou 5,3 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par la progression des produits tirés des ventes de temps d'antenne national et des ventes numériques.

Pour le cumul 2027, les produits du secteur Radio ont diminué de 0,5 million de dollars, ou 0,8 %, passant de 66,6 millions de dollars pour le cumul 2026 à 66,1 millions de dollars. Le léger recul s'explique avant tout par le repli des ventes de temps d'antenne, contré en partie par la croissance des ventes numériques.

BAIIA ajusté[1)]

Au deuxième trimestre de 2027, le BAIIA ajusté du secteur Radio a augmenté de 0,6 million de dollars, ou 6,0 %, pour s'établir à 10,8 millions de dollars, comparativement à 10,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026. L'augmentation découle de la hausse des produits.

Pour le cumul 2027, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 1,1 million de dollars, ou 4,9 %, pour s'établir à 20,2 millions de dollars, comparativement à 21,3 millions de dollars pour le cumul 2026. Cette diminution s'explique essentiellement par la légère baisse des produits et le fléchissement des marges du fait de la composition des ventes.

Note :

1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2027	T2 2026	Variation (en %)	Cumul 2027	Cumul 2026	Variation (en %)
Charges d'exploitation	4 488	4 143	8,3	9 106	9 123	(0,2)
Ajustements :						
Rémunération fondée sur des actions	(266)	(177)	50,3	(555)	93	(696,8)
Charges liées aux unités d'actions différées	(1 767)	(2 102)	(15,9)	(4 038)	(5 536)	(27,1)
BAIIA ajusté[1)]	**(2 455)**	**(1 864)**	**31,7**	**(4 513)**	**(3 680)**	**22,6**

BAIIA ajusté[1)]

Le BAIIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions différées. L'augmentation du BAIIA ajusté négatif pour les deux périodes s'explique en grande partie par la hausse des honoraires comptables et fiscaux, ainsi que par la rémunération accrue des employés du siège social.

Note :

1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

Résultats trimestriels

Les produits ont fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 108,2 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2025 à 171,4 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2027. Ces fluctuations, qui découlent en grande partie des acquisitions et de la nature cyclique des activités de la société, sont également tributaires de plusieurs autres facteurs. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2025 est essentiellement attribuable au caractère saisonnier normal des activités. La légère diminution au premier trimestre de 2026 s'explique par la baisse des produits provenant des abonnements, contrebalancée en grande partie par la hausse des produits des chaînes FAST. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2026 s'explique surtout par la hausse des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique ainsi que par l'acquisition de The Singing Machine, l'augmentation des produits provenant des chaînes FAST et celle des produits publicitaires provenant des solutions médias pour commerces de détail. La hausse pour le troisième trimestre de 2026 provient en grande partie du caractère saisonnier normal des activités et de l'augmentation des produits publicitaires du fait de l'acquisition de TuneIn, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique. La diminution pour le quatrième trimestre de 2026 s'explique surtout par le caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2027 traduit en grande partie la hausse des produits provenant des chaînes FAST et des produits publicitaires liés à TuneIn, ainsi que la croissance dans le secteur Radio. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2027 s'explique surtout par la hausse des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique découlant du caractère saisonnier des activités de The Singing Machine, ainsi que par l'accroissement des produits du secteur Radio et des produits provenant des chaînes FAST.

Le BAIIA ajusté[1)] a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 42,1 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2025 à 58,3 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2027. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2025 est essentiellement attribuable au caractère saisonnier normal des activités. La diminution au premier trimestre de 2026 découle avant tout de la baisse de la marge brute du fait de la répartition des produits et des charges d'exploitation plus élevées en raison surtout de l'augmentation des salaires. L'augmentation du deuxième trimestre de 2026 est attribuable en majeure partie à la hausse des produits. La hausse enregistrée au troisième trimestre de 2026 s'explique surtout par le caractère saisonnier normal des activités et par l'acquisition de TuneIn. L'augmentation pour le quatrième trimestre de 2026 s'explique en grande partie par l'incidence pour le trimestre complet de l'acquisition de TuneIn. L'augmentation enregistrée pour le premier trimestre de 2027 traduit surtout la croissance des produits. L'augmentation pour le deuxième trimestre de 2027 est attribuable en majeure partie à la hausse des produits.

Le montant au titre du bénéfice net (de la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant d'un bénéfice net de 15,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 à un bénéfice net de 16,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2027. La baisse du quatrième trimestre de 2025 est essentiellement attribuable au repli des produits du fait du caractère saisonnier normal des activités et à l'augmentation des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une hausse du cours de l'action, facteurs contrebalancés en partie par une perte liée à la juste valeur des instruments financiers moins élevée et par la diminution de la charge d'impôt sur le résultat. Au premier trimestre de 2026, la hausse découle essentiellement d'un profit non réalisé sur la juste valeur des instruments financiers dérivés, d'un profit de change et de la diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation de la charge d'impôt. La baisse du deuxième trimestre de 2026 découle essentiellement d'une perte non réalisée liée à la juste valeur des instruments dérivés et d'une perte de change, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des résultats d'exploitation. La diminution enregistrée au troisième trimestre de 2026 s'explique avant tout par l'augmentation des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une augmentation du cours de l'action et par la hausse des coûts d'acquisition et des frais juridiques, facteurs compensés en partie par un profit non réalisé sur la juste valeur des instruments financiers dérivés et par la hausse des résultats d'exploitation. La baisse enregistrée au quatrième trimestre de 2026 s'explique en grande partie par une charge de dépréciation du goodwill et des licences de diffusion de 64,7 millions de dollars du secteur Radio de même que par la hausse des coûts d'acquisition et de la charge d'amortissement découlant de l'acquisition de TuneIn, facteurs contrebalancés en partie par un recouvrement d'impôt. La hausse pour le premier trimestre de 2027 traduit essentiellement la non-récurrence de la charge de dépréciation du goodwill et des licences de diffusion enregistrée dans le secteur Radio au trimestre précédent. La hausse enregistrée au deuxième trimestre de 2027 s'explique surtout par l'augmentation des résultats d'exploitation et par un profit non réalisé sur les instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la charge d'impôt.

Note :

1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action après dilution)	3 mois							
	30 sept. 2026	30 juin 2026	31 mars 2026	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024
	Exercice 2027	Exercice 2027	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2025	Exercice 2025
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	137 279	126 014	94 966	88 117	80 856	61 420	64 585	72 218
Radio	34 113	32 008	29 058	36 726	32 406	34 217	31 423	36 010
Total des produits	**171 392**	**158 022**	**124 024**	**124 843**	**113 262**	**95 637**	**96 008**	**108 228**
Produits par région								
Canada	50 390	48 693	44 221	53 592	51 471	49 535	46 793	54 184
États-Unis	109 019	98 416	68 673	60 308	51 942	35 153	38 013	42 316
Autres pays	11 983	10 913	11 130	10 943	9 849	10 949	11 202	11 728
Total des produits	**171 392**	**158 022**	**124 024**	**124 843**	**113 262**	**95 637**	**96 008**	**108 228**
BAIIA ajusté[1)]	**58 311**	**50 252**	**42 491**	**44 519**	**39 520**	**33 656**	**35 027**	**42 108**
BAIIA ajusté DDM[1)]	**195 573**	**176 782**	**160 186**	**152 722**	**150 311**	**144 785**	**142 199**	**136 595**
Bénéfice net (perte nette)	**16 209**	**6 590**	**(64 624)**	**7 494**	**11 772**	**16 783**	**7 655**	**15 677**
Bénéfice net (perte nette) par action – de base	0,24	0,10	(0,95)	0,11	0,17	0,25	0,11	0,23
Bénéfice net (perte nette) par action – dilué(e)	0,24	0,10	(0,95)	0,11	0,17	0,24	0,11	0,23
Bénéfice net ajusté[1)]	**34 749**	**27 947**	**20 811**	**26 284**	**21 884**	**21 311**	**18 568**	**23 424**
Bénéfice net ajusté par action – de base[1)]	0,52	0,41	0,31	0,39	0,32	0,31	0,27	0,34
Bénéfice net ajusté par action – dilué[1)]	0,51	0,40	0,31	0,38	0,32	0,31	0,27	0,34
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**44 254**	**4 801**	**35 225**	**38 017**	**24 329**	**18 987**	**39 720**	**35 387**
Flux de trésorerie disponibles ajustés[1)]	**39 020**	**32 479**	**20 086**	**34 796**	**28 396**	**18 797**	**18 411**	**28 636**
Dividende trimestriel	**0,100**	**0,085**	**0,085**	**0,085**	**0,085**	**0,075**	**0,075**	**0,075**

Note :

1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action – dilué, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance financière. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

	3 mois							
(en milliers de dollars canadiens)	30 sept. 2026	30 juin 2026	31 mars 2026	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024
	Exercice 2027	Exercice 2027	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2025	Exercice 2025
Bénéfice net (perte nette)	**16 209**	**6 590**	**(64 624)**	**7 494**	**11 772**	**16 783**	**7 655**	**15 677**
Dépréciation du goodwill et des licences de diffusion et des licences de diffusion	–	–	64 696	–	–	–	–	–
Charges financières (produits financiers), montant net	1 470	11 728	10 617	341	9 282	(2 754)	9 516	11 639
Variation de la juste valeur des placements	1	(8)	(12)	10	(15)	37	2	(43)
Impôts	7 126	1 222	(7 236)	3 876	3 906	5 892	977	4 025
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	1 880	1 773	2 238	1 888	1 977	1 816	1 941	2 104
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 342	1 361	1 332	1 153	1 091	1 148	1 020	850
Amortissement des immobilisations incorporelles	12 158	12 546	12 153	4 806	4 207	4 558	5 115	5 098
Rémunération fondée sur des actions	266	289	134	195	177	(270)	111	62
Charges liées (produits liés) aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	4 300	3 347	5 264	13 955	4 214	4 132	5 640	1 942
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	60	(155)	195	189	73	300	(210)	(288)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	13 499	11 567	17 281	9 372	2 832	1 515	4 129	1 042
Perte (profit) sur disposition	–	(8)	453	1 240	4	499	(845)	–
Autres produits	–	–	–	–	–	–	(24)	–
BAIIA ajusté	**58 311**	**50 252**	**42 491**	**44 519**	**39 520**	**33 656**	**35 027**	**42 108**
Marge du BAIIA ajusté	**34,0 %**	**31,8 %**	**34,3 %**	**35,7 %**	**34,9 %**	**35,2 %**	**36,5 %**	**38,9 %**
Bénéfice net (perte nette)	**16 209**	**6 590**	**(64 624)**	**7 494**	**11 772**	**16 783**	**7 655**	**15 677**
Ajustements :								
Dépréciation du goodwill et des licences de diffusion	–	–	64 696	–	–	–	–	–
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments financiers dérivés	(5 060)	1 383	329	(3 028)	2 350	(4 535)	1 010	2 770
Amortissement des immobilisations incorporelles	12 158	12 546	12 153	4 806	4 207	4 558	5 115	5 098
Variation de la juste valeur des placements	1	(8)	(12)	10	(15)	37	2	(43)
Rémunération fondée sur des actions	266	289	134	195	177	(270)	111	62
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	4 300	3 347	5 264	13 955	4 214	4 132	5 640	1 942
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	13 499	11 567	17 281	9 372	2 832	1 515	4 129	1 042
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées	60	(155)	195	189	73	300	(210)	(288)
Perte (profit) sur disposition	–	(8)	453	1 240	4	499	(845)	–
Autres produits	–	–	–	–	–	–	(24)	–
Charge d'impôt liée aux ajustements détaillés ci-dessus	(6 684)	(7 604)	(15 058)	(7 949)	(3 730)	(1 708)	(4 015)	(2 836)
Bénéfice net ajusté	**34 749**	**27 947**	**20 811**	**26 284**	**21 884**	**21 311**	**18 568**	**23 424**
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	68 022	69 056	68 048	69 032	68 628	68 758	68 807	68 742
Bénéfice net ajusté par action – dilué	**0,51**	**0,40**	**0,31**	**0,38**	**0,32**	**0,31**	**0,27**	**0,34**

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2026	30 juin 2026	31 mars 2026	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024
	Exercice 2027	Exercice 2027	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2025	Exercice 2025
BAIIA ajusté DDM	195 573	176 782	160 186	152 722	150 311	144 785	142 199	136 595
Initiatives de réduction des coûts durables	810	889	940	643	489	773	1 046	1 332
Synergies de coûts découlant de l'acquisition de TuneIn	6 012	7 957	9 813	3 585	–	–	–	–
BAIIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui n'a pas été déjà pris en compte dans les résultats	18 783	30 811	40 613	44 414	–	–	150	299
BAIIA ajusté pro forma	**221 178**	**216 439**	**211 552**	**201 364**	**150 800**	**145 558**	**143 395**	**138 226**

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2026	30 juin 2026	31 mars 2026	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024
	Exercice 2027	Exercice 2027	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2025	Exercice 2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**44 254**	**4 801**	**35 225**	**38 017**	**24 329**	**18 987**	**39 720**	**35 387**
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 487)	(1 519)	(1 939)	(1 297)	(2 171)	(2 153)	(2 057)	(1 765)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(240)	(390)	(472)	(554)	(262)	(336)	(1 183)	(848)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(3 402)	(3 017)	(2 941)	(1 658)	(1 307)	(1 394)	(1 371)	(1 263)
Intérêts payés	(7 654)	(7 813)	(8 490)	(4 895)	(4 830)	(4 955)	(5 287)	(6 159)
Remboursement d'obligations locatives	(1 510)	(1 242)	(1 181)	(1 095)	(1 415)	(867)	(954)	(1 025)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(4 485)	28 304	(17 880)	(2 032)	9 709	9 755	(17 094)	1 076
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	45	1 788	483	(1 062)	1 511	(1 755)	2 508	2 191
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	13 499	11 567	17 281	9 372	2 832	1 515	4 129	1 042
Flux de trésorerie disponibles ajustés	**39 020**	**32 479**	**20 086**	**34 796**	**28 396**	**18 797**	**18 411**	**28 636**
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	68 022	69 056	68 048	69 032	68 628	68 758	68 807	68 742
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués	**0,57**	**0,47**	**0,30**	**0,50**	**0,41**	**0,27**	**0,27**	**0,42**

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2026	30 juin 2026	31 mars 2026	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024
	Exercice 2027	Exercice 2027	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2026	Exercice 2025	Exercice 2025
Facilités de crédit	548 919	569 475	524 106	519 658	336 273	337 416	341 365	370 826
Dette subordonnée	–	–	–	–	–	–	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(19 718)	(21 888)	(20 747)	(17 332)	(15 145)	(11 495)	(13 984)	(19 253)
Dette nette	**529 201**	**547 587**	**503 359**	**502 326**	**321 128**	**325 921**	**327 381**	**351 573**
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	**2,39**	**2,53**	**2,38**	**2,49**	**2,13**	**2,24**	**2,28**	**2,54**

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2026 ET 2025

	3 mois		6 mois	
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2027	T2 2026	Cumul 2027	Cumul 2026
Activités d'exploitation	44 254	24 329	49 055	43 316
Activités de financement	(35 170)	(16 350)	(28 566)	(34 329)
Activités d'investissement	(11 224)	(4 419)	(21 726)	(7 820)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(30)	90	208	(6)
Variation nette de la trésorerie	(2 170)	3 650	(1 029)	1 161
Trésorerie – à l'ouverture de la période	21 888	11 495	20 747	13 984
Trésorerie – à la clôture de la période	19 718	15 145	19 718	15 145
Flux de trésorerie disponibles ajustés[1)]	**39 020**	**28 396**	**71 499**	**47 193**

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 44,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2027, par rapport à 24,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026. La hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des résultats d'exploitation et par une variation positive des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation, facteurs contrés en partie par la hausse des coûts d'acquisition découlant de l'acquisition de TuneIn.

Pour le cumul 2027, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 49,1 millions de dollars, par rapport à 43,3 millions de dollars pour le cumul 2026. La hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des résultats d'exploitation, neutralisée en partie par la hausse des coûts d'acquisition découlant de l'acquisition de TuneIn.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 35,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2027, comparativement à 16,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026. L'augmentation découle surtout de l'accroissement des remboursements nets sur la facilité de crédit.

Pour le cumul 2027, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 28,6 millions de dollars, comparativement à 34,3 millions de dollars pour le cumul 2026. La baisse s'explique en grande partie par les emprunts sur la facilité de crédit, compensés en partie par l'accroissement des rachats d'actions et des intérêts payés.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 11,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2027, comparativement à 4,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026. Cette hausse découle surtout de l'acquisition de CHUP-FM dans le secteur Radio ainsi que de la hausse des entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne.

Pour le cumul 2027, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 21,7 millions de dollars, comparativement à 7,8 millions de dollars pour le cumul 2026. La hausse traduit essentiellement les acquisitions d'immobilisations incorporelles dans le cadre d'achats d'actifs, l'acquisition de CHUP-FM dans le secteur Radio ainsi que l'accroissement des entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne.

Flux de trésorerie disponibles ajustés[1)]

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés au deuxième trimestre de 2027 se sont élevés à 39,0 millions de dollars, comparativement à 28,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026. Pour le cumul 2027, les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont élevés à 71,5 millions de dollars, comparativement à 47,2 millions de dollars pour le cumul 2026. Les hausses s'expliquent toutes les deux principalement par l'augmentation des résultats d'exploitation.

Note :

1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour le semestre clos le 30 septembre 2026 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 sept. 2026	31 mars 2026	Variation		Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	169 114	128 323	40 791	▲	Calendrier des paiements par les clients et croissance généralisée des produits
Immobilisations incorporelles	221 803	226 387	(4 584)	▼	Amortissement des immobilisations incorporelles
Goodwill	277 608	274 819	2 789	▲	Écarts de change et acquisition de CHUP-FM
Créditeurs et charges à payer	202 250	163 268	38 982	▲	Calendrier des paiements aux fournisseurs
Autres passifs	18 154	28 644	(10 490)	▼	Ajustement postérieur à la clôture de l'acquisition de TuneIn, diminution du passif lié aux instruments financiers dérivés et règlement d'unités d'actions attribuées en fonction de la performance
Facilités de crédit	548 919	524 106	24 813	▲	Se reporter au graphique de la page suivante

Ressources en capital

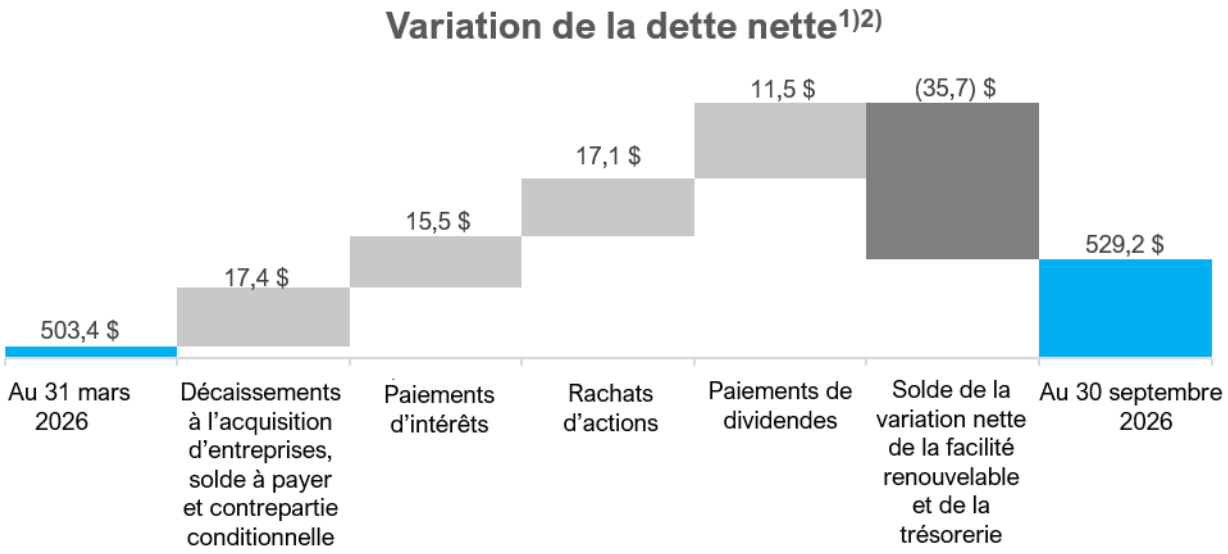
Nos principales ressources en capital sont nos entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de notre facilité renouvelable. Notre trésorerie est essentiellement affectée au remboursement de notre dette, au financement de nos acquisitions et de nos dépenses d'investissement, au paiement de dividendes, au rachat d'actions et au fonds de roulement. Nous sommes d'avis que les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de notre facilité de crédit actuelle suffiront pour satisfaire à nos besoins en liquidités pour un avenir prévisible.

Les facilités de crédit sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 500 millions de dollars (la « facilité renouvelable ») et d'un emprunt à terme libellé en dollars américains dont le solde du principal impayé s'élève à 138,8 millions de dollars américains (196,8 millions de dollars), arrivant tous deux à échéance le 10 novembre 2029, sur lesquels un montant de 145,9 millions de dollars était disponible au 30 septembre 2026.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque (4,45 % et 4,70 % aux 30 septembre 2026 et 2025, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains (7,25 % et 7,75 % aux 30 septembre 2026 et 2025, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux CORRA (2,31 % et 2,56 % aux 30 septembre 2026 et 2025, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au taux SOFR (3,75 % et 4,32 % aux 30 septembre 2026 et 2025, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou d) au taux EURIBOR (2,28 % et 1,87 % aux 30 septembre 2026 et 2025, respectivement), majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, au gré de la société.

Au 30 septembre 2026, la société disposait de 19,7 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie et de facilités de crédit de 548,9 millions de dollars.

Le tableau qui suit résume l'incidence sur la dette nette[2)] au cours du semestre clos le 30 septembre 2026, y compris les ratios connexes :



Notes :

1) En millions de dollars canadiens.
2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 10 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 21.

Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

En mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcées contre cette défense. Le 28 mai 2021, la Commission du droit d'auteur du Canada a rendu un jugement final sur les tarifs des services sonores payants. Ce jugement et les tarifs certifiés étaient conformes aux attentes des opposants. En guise de règlement, la société a recouvré de la SOCAN la totalité du remboursement prévu. La société continue de travailler en collaboration avec les autres opposants en vue de percevoir de Ré:Sonne le remboursement dû aux opposants aux termes du jugement de la Commission du droit d'auteur.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières aux termes de sa convention de crédit, les licences de diffusion et les engagements liés aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucun changement significatif à ces obligations depuis le 31 mars 2026.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière par intérim et certains autres membres importants de son personnel. Il n'y a eu aucun changement significatif à la nature ou à l'importance de ces transactions avec des parties liées depuis le 31 mars 2026.

Arrangements hors bilan

La société n'a par conséquent aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d'au plus douze mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	6 novembre 2026	30 septembre 2026
Actions émises et en circulation		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	54 156 534	54 156 534
Actions à droit de vote multiple	12 941 498	12 941 498
	67 098 032	67 098 032
Options sur actions en circulation		
Options sur actions	2 171 511	2 171 511

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d'émission. Au cours du premier semestre de l'exercice 2027, 113 995 options ont été exercées et aucune option n'a été annulée ni attribuée à des employés admissibles.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2026. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Facteurs de risques

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société datée du 7 août 2026. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière par intérim, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (« CPCI ») et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Tel qu'indiqué dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2026, la direction a identifié une faiblesse significative du contrôle interne à l'égard de l'information financière liée à la révision de certaines transactions comptables complexes. Plus précisément, la société manquait de ressources suffisantes possédant l'expertise requise en comptabilité technique et en évaluation pour effectuer une révision indépendante adéquate des modèles d'évaluation complexes utilisés lors des tests de dépréciation et dans la détermination de la contrepartie totale lors de la répartition du prix d'acquisition (« PPA ») de TuneIn Holdings, Inc. Bien que la direction ait pris des mesures concrètes pour corriger cette déficience, la faiblesse significative n'a pas encore été entièrement corrigée. Par conséquent, la direction a déterminé que la faiblesse significative existait toujours au 30 septembre 2026, et le chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière par intérim ont conclu que le CIIF et les CPCI de la société n'étaient pas efficaces au 30 septembre 2026.

Nonobstant cette faiblesse significative, la direction a conclu que les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société pour le trimestre clos le 30 septembre 2026 présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, les résultats d'exploitation, les variations des capitaux propres et les flux de trésorerie de la société, conformément aux normes IFRS.

État de la remédiation

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2026, la direction de la société, sous la supervision du comité d'audit, a continué de mettre en œuvre activement son plan de remédiation. En ce qui concerne les répartitions du prix d'acquisition (« PPA »), la société a mis en œuvre avec succès un nouveau protocole de révision formel afin d'évaluer rigoureusement et de documenter l'appréciation par la direction des données et des méthodologies sous-jacentes. À titre de mesure proactive pour les futurs tests de dépréciation, la société rendra obligatoire l'engagement d'experts en évaluation externes qualifiés.

Durant le trimestre, la société a appliqué à l'acquisition de CHUP-FM le protocole de révision formel qu'elle a récemment mis en œuvre. Cependant, étant donné que les nouveaux contrôles doivent fonctionner pendant une période suffisante pour permettre de conclure à la pleine efficacité de ce fonctionnement et compte tenu du fait que les tests de dépréciation constituent principalement un exercice annuel, la direction estime que la faiblesse significative globale n'avait pas encore été entièrement corrigée au 30 septembre 2026.

À l'exception des mesures de remédiation décrites ci-dessus, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société survenu au cours de la période qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le CIIF de la société.

La société ne tient pas compte de l'acquisition de TuneIn dans son évaluation de l'efficacité globale de son CIIF. En effet, la société s'est prévalue de la disposition 3.3 1) b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure cette acquisition du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événements postérieurs à la clôture

Voir la rubrique *Autres faits saillants des activités pour le deuxième trimestre et événements postérieurs à la clôture* à la page 4.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site www.stingray.com et sur le site de SEDAR+ au www.sedarplus.ca

États consolidés du résultat global

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action) (non audité)	Note	3 mois 30 septembre 2026	3 mois 30 septembre 2025	6 mois 30 septembre 2026	6 mois 30 septembre 2025
Produits	5	171 392 $	113 262 $	329 414 $	208 899 $
Charges d'exploitation		117 647	78 133	229 053	143 976
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations		15 380	7 279	31 060	14 850
Charges financières (produits financiers), montant net	6	1 470	9 282	13 198	6 528
Variation de la juste valeur des placements		1	(15)	(7)	22
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées et des coentreprises		60	73	(95)	373
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	7	13 499	2 832	25 066	4 347
(Profit) perte sur les cessions		—	—	(8)	450
Bénéfice avant impôts		23 335	15 678	31 147	38 353
Impôts		7 126	3 906	8 348	9 798
Bénéfice net		16 209 $	11 772 $	22 799 $	28 555 $
Bénéfice net par action – de base		0,24 $	0,17 $	0,34 $	0,42 $
Bénéfice net par action – dilué		0,24 $	0,17 $	0,33 $	0,42 $
Nombre moyen pondéré d'actions – de base		67 024 599	67 815 331	67 483 559	67 887 253
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué		68 021 721	68 627 536	68 454 031	68 624 702
Résultat global					
Bénéfice net		16 209 $	11 772 $	22 799 $	28 555 $
Autres éléments du résultat global					
Éléments pouvant être reclassés en résultat net					
Écarts de change à la conversion des comptes des établissements à l'étranger		(676)	2 842	2 585	902
Total des autres éléments du résultat global		(676)	2 842	2 585	902
Résultat global total		15 533 $	14 614 $	25 384 $	29 457 $

Le bénéfice net est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés de la situation financière

30 septembre 2026 et 31 mars 2026

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	30 septembre 2026	31 mars 2026
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		19 718 $	20 747 $
Créances clients et autres débiteurs		169 114	128 323
Impôts à recevoir		2 053	1 915
Stocks		9 822	3 983
Charges payées d'avance et acomptes		22 929	21 133
		223 636	176 101
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	8	34 148	34 497
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	8	19 873	20 986
Immobilisations incorporelles, exclusion faite des licences de diffusion	8	221 803	226 387
Licences de diffusion	8	255 336	252 621
Goodwill	8	277 608	274 819
Placements		6 277	4 648
Autres actifs non courants		1 957	3 166
Actifs d'impôt différé		36 111	33 838
Total des actifs		1 076 749 $	1 027 063 $
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Facilités de crédit		21 274	20 914
Créditeurs et charges à payer		202 250	163 268
Dividende à verser		—	5 789
Produits différés		7 895	8 178
Obligations locatives courantes	10	5 475	5 309
Autres passifs courants	11	9 168	13 871
Impôts à payer		5 849	5 645
		251 911	222 974
Passifs non courants			
Facilités de crédit	9	527 645	503 192
Produits différés		34	34
Obligations locatives	10	16 708	17 998
Autres passifs	11	8 986	14 773
Passifs d'impôt différé		56 477	56 550
Total des passifs		861 761	815 521
Capitaux propres			
Capital social	12	289 573	294 704
Surplus d'apport		4 277	4 093
Déficit		(94 846)	(100 654)
Cumul des autres éléments du résultat global		15 984	13 399
Total des capitaux propres		214 988	211 542
Événement postérieur à la clôture (note 15)			
Total du passif et des capitaux propres		1 076 749 $	1 027 063 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Eric Boyko, administrateur

(signé) Karinne Bouchard, administratrice

États consolidés des variations des capitaux propres

Semestres clos les 30 septembre 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions) (non audité)	Capital social				Cumul des autres éléments du résultat global		
	Nombre d'actions	Montant	Surplus d'apport	Déficit	Compte des écarts de conversion cumulés	Régimes à prestations définies	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2025	68 108 105	292 400	5 545	(42 754)	8 577	3 066	266 834
Émission d'actions à l'exercice d'options (note 12)	640 986	4 667	(841)	—	—	—	3 826
Dividendes	—	—	—	(5 072)	—	—	(5 072)
Rachat et annulation d'actions (note 12)	(653 500)	(3 394)	—	(2 819)	—	—	(6 213)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	30	—	—	—	30
Bénéfice net	—	—	—	28 555	—	—	28 555
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	902	—	902
Solde au 30 septembre 2025	68 095 591	293 673 $	4 734 $	(22 090) $	9 479 $	3 066 $	288 862 $
Solde au 31 mars 2026	68 100 891	294 704	4 093	(100 654)	10 387	3 012	211 542
Émission d'actions à l'exercice d'options (note 12)	113 995	714	(107)	—	—	—	607
Dividendes	—	—	—	(5 690)	—	—	(5 690)
Rachat et annulation d'actions (note 12)	(1 116 854)	(5 845)	—	(11 301)	—	—	(17 146)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	291	—	—	—	291
Bénéfice net	—	—	—	22 799	—	—	22 799
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	2 585	—	2 585
Solde au 30 septembre 2026	67 098 032	289 573 $	4 277 $	(94 846) $	12 972 $	3 012 $	214 988 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Trimestres et semestres clos les 30 septembre 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	3 mois 30 septembre 2026	3 mois 30 septembre 2025	6 mois 30 septembre 2026	6 mois 30 septembre 2025
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		16 209 $	11 772 $	22 799 $	28 555 $
Ajustements visant ce qui suit :					
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations		15 380	7 275	31 060	14 797
Perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles		—	4	(8)	53
Perte sur la sortie d'un placement		—	—	—	450
Rémunération fondée sur des actions et charges liées aux UAP et UAD		4 566	4 391	8 202	8 253
Charges d'intérêts et commissions d'attente	6	7 431	4 566	14 739	9 182
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	6	(5 060)	2 350	(3 677)	(2 185)
Variation de la juste valeur des placements		1	(15)	(7)	22
Quote-part des résultats des coentreprises		60	68	(95)	300
Quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées		—	—	—	54
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	6	(1 586)	422	(978)	(1 199)
Charge de désactualisation	6	246	136	488	337
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives	6,10	335	345	706	662
Charge d'impôt		7 126	3 906	8 348	9 798
Impôts payés		(4 939)	(1 182)	(8 703)	(6 299)
		39 769	34 038	72 874	62 780
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	13	4 485	(9 709)	(23 819)	(19 464)
		44 254	24 329	49 055	43 316
Activités de financement					
Augmentation (diminution) des facilités de crédit		(20 742)	(1 263)	24 513	(5 332)
Versement de dividendes		(5 698)	(5 086)	(11 479)	(10 180)
Rachat et annulation d'actions	12	—	(3 143)	(17 146)	(6 213)
Frais de financement différés		—	—	(58)	—
Produit de l'exercice d'options sur actions		501	3 495	607	3 826
Achat d'actions aux termes du régime d'achat d'actions à l'intention des employés		—	(139)	—	(273)
Intérêts payés		(7 654)	(4 830)	(15 467)	(9 785)
Remboursement d'obligations locatives		(1 510)	(1 415)	(2 752)	(2 282)
Remboursement d'autres passifs		(67)	(3 969)	(6 784)	(4 090)
		(35 170)	(16 350)	(28 566)	(34 329)
Activités d'investissement					
Acquisition d'une entreprise, déduction faite de la trésorerie acquise	3	(5 500)	(651)	(5 500)	(651)
Acquisition d'un placement		(42)	(28)	(108)	(37)
Acquisition d'immobilisations incorporelles dans le cadre d'achats d'actifs		—	—	(5 185)	—
Ajout aux placements dans des entreprises associées		(12)	—	(24)	—
Ajout aux placements dans des coentreprises		(541)	—	(868)	—
Sortie d'actifs non essentiels		—	—	14	491
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 487)	(2 171)	(3 006)	(4 324)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne		(240)	(262)	(630)	(598)
Entrée d'immobilisations incorporelles développées en interne		(3 402)	(1 307)	(6 419)	(2 701)
		(11 224)	(4 419)	(21 726)	(7 820)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(30)	90	208	(6)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, montant net		(2 170)	3 650	(1 029)	1 161
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		21 888	11 495	20 747	13 984
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		19 718 $	15 145 $	19 718 $	15 145 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Groupe Stingray Inc. (la « société ») est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services de diffusion en continu et de médias multiplateformes, distribuant du contenu audio et vidéo à l'échelle mondiale. Son portefeuille de contenu numérique comprend des stations audios et de radio en direct, des chaînes musicales premium, des concerts et des documentaires musicaux, des produits de karaoké, ainsi que des chaînes d'ambiance et de bien-être. Le contenu de la société est distribué par l'entremise de téléviseurs connectés, d'enceintes intelligentes, d'appareils mobiles, de voitures connectées et dans les commerces de détail. La société exerce ses activités à l'échelle mondiale sous des marques telles que TuneIn, Singing Machine, Stingray Karaoke et Qello Concerts. Une partie des revenus de la société est tirée de la vente de temps d'antenne publicitaire, laquelle est sujette à des fluctuations saisonnières. En conséquence, les résultats du troisième trimestre tendent à être les plus élevés au cours d'un exercice financier.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Stingray Music USA Inc. (et ses filiales Disc Marketing LLC, Loupe Inc., Pop Radio LLC, The Singing Machine (HK) Ltd. et TuneIn Inc.), 2144286 Ontario Inc., 4445694 Canada Inc., Pay Audio Services LP, Music Choice Europe Limited (et sa filiale Stingray Digital International Ltd.), Stingray Radio Inc., ainsi que les filiales entièrement détenues de ces entités.

Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2026 et 2025.

2. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FAITS SAILLANTS

Le 22 septembre 2026, la société a annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter un maximum de 4 420 643 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % du flottant des actions subalternes au 14 septembre 2026. Se reporter à la note 12 pour obtenir de plus amples renseignements.

Le 27 juillet 2026, la société a acquis la station CHUP-FM C97.7 à Calgary, pour une contrepartie totale de 6 109 $. L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill et d'immobilisations incorporelles (note 8). Se reporter à la note 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'acquisition.

Le 18 juin 2026, la société a racheté et annulé 1 000 000 d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote subalterne variable auprès de CDP Investissements Inc. (une filiale de La Caisse de dépôt et placement du Québec) dans le cadre d'un accord privé. Les actions ont été souscrites au prix de 15,40 $ l'action, soit un escompte de 5,1 % par rapport au cours de clôture à la Bourse de Toronto, pour une contrepartie en trésorerie totale de 15 400 $, financée au moyen des fonds en caisse. Cette transaction a été conclue aux termes d'une dispense accordée par l'Autorité des marchés financiers et elle n'a aucune incidence sur les limites de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours de la société.

Le 2 avril 2026, la société a acquis certains des actifs de RadioLine SAS, une plateforme française de regroupement de radio Internet et de balados, pour une contrepartie de 3 000 euros à la clôture et de 1 000 euros subordonnée à la satisfaction de certaines conditions, à payer au plus tard le 25 février 2027.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

EXERCICE 2027

CHUP-FM (C97.7)

Le 27 juillet 2026, la société a acquis l'ensemble des actifs lié à l'exploitation de la station CHUP-FM C97.7 à Calgary, pour une contrepartie totale de 6 109 $. C97.7 s'ajoute aux stations existantes de Stingray à Calgary, soit XL 103 et 90,3 AMP Radio, complétant ainsi son portefeuille. L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 1 024 $ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill sera déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition a été déterminée en fonction d'hypothèses et d'estimations. À la date d'acquisition, le montant contractuel brut à recevoir totalisait 653 $. Comme il est prévu que tous les flux de trésorerie contractuels seront recouvrés, il a été déterminé que la juste valeur des débiteurs acquis correspondait à leur montant contractuel brut.

Stingray a estimé la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises, comme les relations clients et les licences de diffusion, au moyen de diverses méthodes d'évaluation, lesquelles étaient principalement fondées sur les flux de trésorerie actualisés selon les informations actuellement disponibles, y compris les produits historiques et prévus, les taux de départs naturels des clients, le taux d'actualisation et d'autres hypothèses pertinentes.

Si l'acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, les produits se rapportant à cette entreprise acquise se seraient élevés à environ 2 300 $ et le bénéfice net se serait élevé à 384 $.

	Chiffres provisoires
Actifs acquis	
Créances clients et autres débiteurs	653
Charges payées d'avance et acomptes	21
Immobilisations corporelles	296
Immobilisations incorporelles	1 760
Licences de diffusion	2 420
Goodwill	1 024
	6 174
Passifs repris	
Créditeurs et charges à payer	65
Actifs nets acquis à la juste valeur	6 109 $
Contrepartie donnée	
Trésorerie	5 500 $
Fonds de roulement à payer	609
	6 109 $

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la juste valeur de certains actifs et passifs.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

EXERCICE 2026

TuneIn Inc

Le 19 décembre 2025, la société a réalisé l'acquisition de la totalité des actions en circulation de TuneIn Holdings, Inc. (« TuneIn ») pour une contrepartie totale de 162 639 $ US (224 335 $). TuneIn est un fournisseur de divers contenus audio distribués par l'intermédiaire de nombreuses plateformes partout dans le monde. Cette acquisition vient consolider la position de Stingray en tant qu'acteur clé sur le marché en pleine croissance de la publicité audio numérique et enrichit son portefeuille d'un actif numérique rentable et en croissance. L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 3 845 $ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt. TuneIn détient des reports en avant de pertes fiscales qui devraient pouvoir servir à réduire son bénéfice imposable futur.

La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition a été déterminée en fonction d'hypothèses et d'estimations.

À la date d'acquisition, le montant contractuel brut à recevoir totalisait 29 480 $ US (40 510 $). Comme il est prévu que tous les flux de trésorerie contractuels seront recouvrés, il a été déterminé que la juste valeur des débiteurs acquis correspondait à leur montant contractuel brut.

Les obligations locatives reprises dans le cadre de l'acquisition ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal à la date d'acquisition. Les actifs au titre de droits d'utilisation connexes ont été évalués au même montant que les obligations locatives.

Les ententes sur les droits d'utilisation de contenus, les relations avec les diffuseurs et les relations avec les clients (comprises au poste Liste de clients et relations clients des immobilisations incorporelles) ont été évaluées selon la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes, laquelle tient compte de la valeur actualisée des flux de trésorerie nets qui devraient découler des ententes sur les droits d'utilisation de contenus, des relations avec les diffuseurs et des relations avec les clients et ne tient pas compte des flux de trésorerie liés aux actifs contributifs. Les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur de ces immobilisations incorporelles incluaient notamment les prévisions des produits, des taux de départs naturels annuels des clients, des marges du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») et du taux d'actualisation.

Les marques de commerce ont été évaluées selon la méthode de l'exonération de redevances, en appliquant un taux de redevances estimatif aux produits projetés. Les logiciels ont été évalués selon la méthode du coût de remplacement, qui consiste à estimer le coût de reconstitution des actifs, y compris les profits perdus au cours de la période de développement.

Les actifs et passifs d'impôt différé ont été évalués aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des lois fiscales qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date d'acquisition.

Dans le cadre de l'acquisition, la société a convenu d'une rémunération de maintien en poste de 25 000 $ US (34 484 $) sous forme de paiements au personnel clé, sous réserve d'une année d'emploi continu. Ce montant a été comptabilisé à titre de charge de rémunération au cours de la période de service. Pour le semestre clos le 30 septembre 2026, un montant de 12 500 $ US (17 503 $) a été comptabilisé relativement aux services rendus au poste Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges dans l'état consolidé du résultat global et au poste Créditeurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

	Chiffres provisoires
Actifs acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 527 $
Créances clients et autres débiteurs	40 510
Charges payées d'avance et acomptes	4 295
	58 332
Placement	345
Immobilisations corporelles	258
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	2 193
Immobilisations incorporelles	174 751
Actif d'impôt différé	25 286
Goodwill	3 845
	265 010
Passifs repris	
Créditeurs	4 574
Charges à payer	31 470
Obligations locatives courantes	597
Produits différés	2 443
Impôts à payer	23
Obligations locatives	1 568
	40 675
Actifs nets acquis à la juste valeur	224 335 $
Contrepartie donnée	
Trésorerie	204 156 $
Solde à payer[1)]	13 464
Retenue de garantie	6 715
	224 335 $

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la juste valeur de certains actifs et passifs.

[1)] Le solde à payer a été réglé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026.

DMI

Le 30 octobre 2025, la société a conclu l'acquisition de la totalité des participations de Disc Marketing, LLC (« DMI »), un leader américain du branding musical et de la publicité audio en magasin, pour une contrepartie totale de 11 129 $ US (15 586 $). La principale raison de ce regroupement d'entreprises est l'expansion du réseau de médias de vente au détail en magasin et du portefeuille de clients de la société. L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 3 098 $ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill sera déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition a été déterminée en fonction d'hypothèses et d'estimations. À la date d'acquisition, le montant contractuel brut à recevoir totalisait 730 $ US (1 022 $). Comme il est prévu que tous les flux de trésorerie contractuels seront recouvrés, il a été déterminé que la juste valeur des débiteurs acquis correspondait à leur montant contractuel brut.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Stingray a estimé la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises, comme les relations clients et les marques de commerce, au moyen de diverses méthodes d'évaluation, lesquelles étaient principalement fondées sur les flux de trésorerie actualisés selon les informations actuellement disponibles, y compris les produits historiques et prévus, les taux de départs naturels des clients, le taux d'actualisation et d'autres hypothèses pertinentes.

	Chiffres définitifs
Actifs acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	338 $
Créances clients et autres débiteurs	1 022
Charges payées d'avance et acomptes	32
Autres actifs non courants	15
Immobilisations incorporelles	11 905
Goodwill	3 098
	16 410
Passifs repris	
Créditeurs et charges à payer	824
Actifs nets acquis à la juste valeur	15 586 $
Contrepartie donnée	
Trésorerie	11 540 $
Contrepartie conditionnelle	4 046
	15 586 $

The Singing Machine Company

Le 1er août 2025, la société a acquis The Singing Machine Company, une entreprise spécialisée dans les produits de karaoké grand public, pour une contrepartie totale de 500 $ US (696 $). L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 1 215 $ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill sera déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs acquis était de 849 $ US (1 182 $), ce qui représentait leur montant contractuel brut.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Chiffres définitifs
Actifs acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45
Créances clients et autres débiteurs	1 182
Charges payées d'avance et acomptes	39
Stocks	7 607
Immobilisations corporelles	309
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	19
Immobilisations incorporelles	1 398
Goodwill	1 215
	11 814
Passifs repris	
Créditeurs et charges à payer	11 108
Obligations locatives courantes	10
	11 118
Actifs nets acquis à la juste valeur	696 $
Contrepartie donnée	
Trésorerie	696 $

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

SECTEURS D'EXPLOITATION

Les secteurs d'exploitation de la société sont regroupés en deux secteurs : Diffusion et musique pour entreprises et Radio. Les secteurs d'exploitation reflètent la manière dont la société gère ses activités, ses ressources et ses actifs ainsi que la manière dont elle évalue sa performance. Les résultats financiers des deux secteurs d'exploitation sont examinés par le principal décideur opérationnel aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter aux secteurs et de l'évaluation de leur performance selon le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (ci-après, le « BAIIA ajusté »), et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles. Le BAIIA ajusté exclut du bénéfice avant impôts les charges suivantes : la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations, le montant net des charges financières (des produits financiers), la variation de la juste valeur des placements, la quote-part des résultats des placements, les profits et pertes sur les cessions, et les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges.

Le secteur Diffusion et musique pour entreprises est spécialisé dans la diffusion de contenu musical et vidéo sur plusieurs plateformes et dans les solutions d'affichage numérique, et il tire ses produits de la publicité, des abonnements et des contrats.

Le secteur Radio exploite plusieurs stations de radio partout au pays et tire ses produits de la publicité.

Le secteur Siège social et éliminations est un secteur qui n'exerce pas d'activités d'exploitation et qui comprend les fonctions du siège social et les fonctions administratives qui fournissent du soutien et assurent la gouvernance des autres secteurs d'exploitation de la société.

Les tableaux qui suivent présentent des données financières par secteur pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2026 et 2025.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		**Chiffres consolidés**	
	T2 2027	T2 2026	T2 2027	T2 2026	T2 2027	T2 2026	**T2 2027**	**T2 2026**
Trimestres								
Produits	137 279 $	80 856 $	34 113 $	32 406 $	— $	— $	**171 392 $**	**113 262 $**
Charges d'exploitation (à l'exclusion de la rémunération fondée sur des actions et des charges liées aux UAP et aux UAD)	87 352	49 695	23 274	22 183	2 455	1 864	**113 081**	**73 742**
BAIIA ajusté	49 927 $	31 161 $	10 839 $	10 223 $	(2 455)	(1 864)	**58 311**	**39 520**
Rémunération fondée sur des actions	—	—	—	—	266	177	**266**	**177**
Charges liées aux UAP et UAD	2 301	1 860	232	252	1 767	2 102	**4 300**	**4 214**
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	13 655	5 583	1 725	1 696	—	—	**15 380**	**7 279**
Charges financières (produits financiers), montant net	(2 683)	5 096	4 153	4 186	—	—	**1 470**	**9 282**
Variation de la juste valeur des placements	1	(15)	—	—	—	—	**1**	**(15)**
Quote-part des résultats des placements	60	73	—	—	—	—	**60**	**73**
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	11 913	2 363	1 586	469	—	—	**13 499**	**2 832**
Bénéfice avant impôts							**23 335**	**15 678**
Impôts	6 372	3 031	754	875	—	—	**7 126**	**3 906**
Bénéfice net							**16 209 $**	**11 772 $**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		**Chiffres consolidés**	
	T2 2027	T2 2026	T2 2027	T2 2026	T2 2027	T2 2026	**T2 2027**	**T2 2026**
Semestres								
Produits	263 293	$ 142 276	$ 66 121	$ 66 623	$ —	$ —	$ **329 414**	**$ 208 899** $
Charges d'exploitation (à l'exclusion de la rémunération fondée sur des actions et des charges liées aux UAP et aux UAD)	170 440	86 682	45 898	45 361	4 513	3 680	**220 851**	**135 723**
BAIIA ajusté	92 853	$ 55 594	$ 20 223	$ 21 262	$ (4 513)	(3 680)	**108 563**	**73 176**
Rémunération fondée sur des actions	—	—	—	—	555	(93)	**555**	**(93)**
Charges liées aux UAP et UAD	3 087	2 334	522	476	4 038	5 536	**7 647**	**8 346**
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	27 605	11 351	3 455	3 499	—	—	**31 060**	**14 850**
Charges financières (produits financiers), montant net	4 890	(1 814)	8 308	8 342	—	—	**13 198**	**6 528**
Variation de la juste valeur des placements	(7)	22	—	—	—	—	**(7)**	**22**
Quote-part des résultats des placements	(95)	373	—	—	—	—	**(95)**	**373**
(Profit) perte sur les cessions	(3)	450	(5)	—	—	—	**(8)**	**450**
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	23 022	3 196	2 044	1 151	—	—	**25 066**	**4 347**
Bénéfice avant impôts							**31 147**	**38 353**
Impôts	6 842	7 867	1 506	1 931	—	—	**8 348**	**9 798**
Bénéfice net							**22 799**	**$ 28 555** $

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2026, la société a reçu des crédits d'impôt pour ses activités de recherche et de développement et multimédias de 1 628 $ (803 $ en 2025), qui ont été comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		**Chiffres consolidés**	
	30 septembre 2026	31 mars 2026	30 septembre 2026	31 mars 2026	30 septembre 2026	31 mars 2026	**30 septembre 2026**	**31 mars 2026**
Actifs	601 716 $	549 897 $	475 033 $	477 166 $	— $	— $	**1 076 749 $**	**1 027 063 $**
Passifs[1)]	217 160 $	177 290 $	93 073 $	97 059 $	551 528 $	541 172 $	**861 761 $**	**815 521 $**

[1)] Les passifs incluent les passifs opérationnels et les facilités de crédit.

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		**Chiffres consolidés**	
Trimestres	T2 2027	T2 2026	T2 2027	T2 2026	**T2 2027**	**T2 2026**
Acquisition d'immobilisations corporelles	662 $	1 160 $	1 069 $	866 $	**1 731 $**	**2 026 $**
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	— $	155 $	1 005 $	3 965 $	**1 005 $**	**4 120 $**
Acquisition d'immobilisations incorporelles	4 275 $	3 226 $	1 760 $	— $	**6 035 $**	**3 226 $**
Acquisition de licences de diffusion	— $	— $	2 715 $	— $	**2 715 $**	**— $**
Goodwill comptabilisé à l'acquisition d'entreprises	— $	1 215 $	1 024 $	— $	**1 024 $**	**1 215 $**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Chiffres consolidés	
Semestres	T2 2027	T2 2026	T2 2027	T2 2026	**T2 2027**	**T2 2026**
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 467 $	2 970 $	1 821 $	1 612 $	**3 288 $**	**4 582 $**
Entrée d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	280 $	155 $	1 403 $	5 146 $	**1 683 $**	**5 301 $**
Acquisition d'immobilisations incorporelles	14 901 $	4 968 $	1 760 $	— $	**16 661 $**	**4 968 $**
Acquisition de licences de diffusion	— $	— $	2 715 $	— $	**2 715 $**	**— $**
Goodwill comptabilisé à l'acquisition d'entreprises	— $	1 215 $	1 024 $	— $	**1 024 $**	**1 215 $**

L'acquisition d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location, d'immobilisations incorporelles, de licences de diffusion et de goodwill comprend les actifs acquis par voie d'acquisitions d'entreprises, qu'ils aient été payés ou non, et aucun n'est lié au secteur Siège social.

Au 30 septembre 2026, les actifs non courants de la société sont situés au Canada dans une proportion d'environ 54 % (73 % au 30 septembre 2025) et aux États-Unis dans une proportion d'environ 29 % (9 % en 2025).

5. PRODUITS

VENTILATION DES PRODUITS

Le tableau suivant présente une ventilation des produits par secteur à présenter, plus précisément par région et par produit offert :

	Secteurs à présenter[1)]					
	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		**Total des produits**	
Trimestres	T2 2027	T2 2026	T2 2027	T2 2026	**T2 2027**	**T2 2026**
Par région						
Canada	16 277 $	19 065 $	34 113 $	32 406 $	**50 390 $**	**51 471 $**
États-Unis	109 019	51 942	—	—	**109 019**	**51 942**
Autres pays	11 983	9 849	—	—	**11 983**	**9 849**
	137 279	80 856	34 113	32 406	**171 392**	**113 262**
Par produit						
Publicité[2)]	78 431	29 245	34 113	32 406	**112 544**	**61 651**
Abonnements[3)]	41 493	32 223	—	—	**41 493**	**32 223**
Matériel et main-d'œuvre[4)]	17 355	19 388	—	—	**17 355**	**19 388**
	137 279 $	80 856 $	34 113 $	32 406 $	**171 392 $**	**113 262 $**

1) Aucun produit n'a été comptabilisé pour le secteur Siège social
2) Comptabilisé généralement à un moment précis, excepté pour certains contrats du segment Diffusion et musique pour entreprises qui sont reconnus au fil du temps
3) Comptabilisé généralement au fil du temps
4) Comptabilisé généralement au fil du temps, excepté pour certains contrats du segment Diffusion et musique pour entreprises qui sont reconnus à un moment précis

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Secteurs à présenter[1]					
	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		**Total des produits**	
Semestres	T2 2027	T2 2026	T2 2027	T2 2026	**T2 2027**	**T2 2026**
Par région						
Canada	32 962 $	34 383 $	66 121 $	66 623 $	**99 083 $**	**101 006 $**
États-Unis	207 435	87 095	—	—	**207 435**	**87 095**
Autres pays	22 896	20 798	—	—	**22 896**	**20 798**
	263 293	142 276	66 121	66 623	**329 414**	**208 899**
Par produit						
Publicité[2]	155 518	52 154	66 121	66 623	**221 639**	**118 777**
Abonnements[3]	82 186	66 208	—	—	**82 186**	**66 208**
Matériel et main-d'œuvre[4]	25 589	23 914	—	—	**25 589**	**23 914**
	263 293 $	142 276 $	66 121 $	66 623 $	**329 414 $**	**208 899 $**

1) Aucun produit n'a été comptabilisé pour le secteur Siège social
2) Comptabilisé généralement à un moment précis, excepté pour certains contrats du segment Diffusion et musique pour entreprises qui sont reconnus au fil du temps
3) Comptabilisé généralement au fil du temps
4) Comptabilisé généralement au fil du temps, excepté pour certains contrats du segment Diffusion et musique pour entreprises qui sont reconnus à un moment précis

6. CHARGES FINANCIÈRES (PRODUITS FINANCIERS), MONTANT NET

	3 mois		6 mois	
	30 septembre 2026	30 septembre 2025	30 septembre 2026	30 septembre 2025
Charges d'intérêts et commissions d'attente	7 431 $	4 566 $	14 739 $	9 182 $
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments financiers dérivés	(5 060)	2 350	(3 677)	(2 185)
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	(1 586)	422	(978)	(1 199)
Charge de désactualisation	246	136	488	337
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives (note 10)	335	345	706	662
Perte (profit) de change	104	1 463	1 920	(269)
	1 470 $	9 282 $	13 198 $	6 528 $

7. COÛTS D'ACQUISITION, FRAIS JURIDIQUES, CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES

	3 mois		6 mois	
	30 septembre 2026	30 septembre 2025	30 septembre 2026	30 septembre 2025
Coûts d'acquisition	9 319 $	74 $	18 746 $	385 $
Frais juridiques	656	2 115	1 299	2 184
Charges de restructuration et autres charges	3 524	643	5 021	1 778
	13 499 $	2 832 $	25 066 $	4 347 $

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION À L'ÉGARD DES CONTRATS DE LOCATION, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, LICENCES DE DIFFUSION ET GOODWILL

	Immobilisations corporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	Immobilisations incorporelles	Licences de diffusion	Goodwill
Exercice clos le 31 mars 2026					
Valeur comptable nette au 31 mars 2025	35 389 $	16 561 $	53 827 $	273 017 $	309 690 $
Entrées	7 479	6 586	9 140	—	—
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	567	2 193	188 054	—	8 202
Cessions, radiations et réévaluation de la durée des contrats de location	(1 052)	308	(57)	—	—
Amortissement d'immobilisations corporelles	(7 921)	—	—	—	—
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	—	(4 722)	—	—	—
Amortissement d'immobilisations incorporelles	—	—	(25 724)	—	—
Dépréciation	—	—	—	(20 396)	(44 300)
Écarts de change	35	60	1 147	—	1 227
Valeur comptable nette au 31 mars 2026	34 497 $	20 986 $	226 387 $	252 621 $	274 819 $
Semestre clos le 30 septembre 2026					
Valeur comptable nette au 31 mars 2026	34 497 $	20 986 $	226 387 $	252 621 $	274 819 $
Entrées	2 992	1 683	14 901	295	—
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	296	—	1 760	2 420	1 024
Cessions, radiations et réévaluation de la durée des contrats de location	(41)	(150)	—	—	—
Amortissement d'immobilisations corporelles	(3 653)	—	—	—	—
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	—	(2 703)	—	—	—
Amortissement d'immobilisations incorporelles	—	—	(24 704)	—	—
Écarts de change	57	57	3 459	—	1 765
Valeur comptable nette au 30 septembre 2026	34 148 $	19 873 $	221 803 $	255 336 $	277 608 $

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

9. FACILITÉS DE CRÉDIT

Les facilités de crédit sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 500 000 $ et d'un emprunt à terme libellé en dollars américains dont le solde du principal impayé s'élève à 138 750 $ US (196 785 $), tous deux arrivant à échéance le 10 novembre 2029.

Les sommes prélevées sur la facilité de crédit renouvelable peuvent être en dollars canadiens sous forme de prêts au taux préférentiel ou de prêts au taux CORRA, en dollars américains sous forme de prêts au taux de base des États-Unis ou de prêts au taux SOFR, en euros sous forme de prêts au taux EURIBOR, en livres sterling sous forme de prêts au taux SONIA, ou en dollars australiens sous forme de prêts au taux BBSY.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque (4,45 % et 4,70 % aux 30 septembre 2026 et 2025, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains (7,25 % et 7,75 % aux 30 septembre 2026 et 2025, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux CORRA (2,31 % et 2,56 % aux 30 septembre 2026 et 2025, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au taux SOFR (3,75 % et 4,32 % aux 30 septembre 2026 et 2025, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou d) au taux EURIBOR (2,28 % et 1,87 % aux 30 septembre 2026 et 2025, respectivement), majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, au gré de la société.

De plus, la société doit payer des commissions d'attente fondées sur une clause financière restrictive, sur la tranche inutilisée de la facilité de crédit renouvelable (0,37 % au 30 septembre 2026 et 0,34 % au 30 septembre 2025). Les facilités de crédit sont garanties par les filiales et par un privilège de premier rang sur l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures de la société.

L'emprunt à terme de la société est assujetti à des clauses financières restrictives qui lui sont propres, notamment un ratio dette nette/BAIIA maximal de 4,00 pour 1,00 et un ratio de couverture des charges fixes minimal de 1,25 pour 1,00, lesquels ratios sont évalués à chaque date de clôture. Au 30 septembre 2026, la société respectait les clauses financières restrictives et n'avait pas identifié de faits ou de circonstances indiquant qu'elle pourrait avoir de la difficulté à les respecter à la prochaine date de vérification. Si, à la date de clôture ou avant, la société manquait à une clause restrictive, rendant l'emprunt à terme remboursable à vue, le passif serait transféré vers les passifs courants.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des facilités de crédit :

30 septembre 2026	Crédit total disponible	Capital emprunté	Lettre de crédit	Crédit net disponible
Facilités de crédit engagées				
Facilité renouvelable	500 000 $	353 375 $	750 $	145 875 $
Facilité à terme	196 785	196 785	—	—
Total – facilités de crédit engagées	696 785	550 160	750	145 875
Moins : frais de financement différés non amortis		(1 241)		
Solde à la clôture de la période		548 919 $		
Partie courante		21 274 $		
Partie non courante		527 645 $		

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

31 mars 2026	Crédit total disponible	Capital emprunté	Lettre de crédit	Crédit net disponible
Facilités de crédit engagées				
Facilité renouvelable	500 000 $	321 742 $	750 $	177 508 $
Facilité à terme	203 911	203 911	—	—
Total – facilités de crédit engagées	703 911	525 653	750	177 508
Moins : frais de financement différés non amortis		(1 547)		
Solde à la clôture de l'exercice		524 106		
Partie courante		20 914 $		
Partie non courante		503 192 $		

En date du 30 septembre 2026 et du 31 mars 2026, une lettre de crédit d'un montant de 750 $ a réduit le montant disponible sur la facilité renouvelable.

10. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau qui suit présente la variation sommaire des obligations locatives de la société pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2026 et 2025 :

	3 mois		6 mois	
	30 septembre 2026	30 septembre 2025	30 septembre 2026	30 septembre 2025
Obligations locatives à l'ouverture de la période	22 712 $	19 361 $	23 307 $	18 797 $
Entrées	1 005	4 108	1 568	5 548
Paiement des obligations locatives, y compris l'intérêt connexe	(1 845)	(1 760)	(3 458)	(2 944)
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives (note 6)	335	345	706	662
Écarts de change	(24)	38	60	29
Obligations locatives à la clôture de la période	22 183 $	22 092 $	22 183 $	22 092 $

Obligations locatives incluses à l'état consolidé de la situation financière	**30 septembre 2026**	**31 mars 2026**
Partie courante	5 475 $	5 309 $
Partie non courante	16 708 $	17 998 $
	22 183 $	23 307 $

Le tableau qui suit présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés relativement aux obligations locatives de la société au 30 septembre 2026 :

Moins d'un an	6 175 $
D'un an à cinq ans	13 352
Plus de cinq ans	6 540
Total des obligations locatives non actualisées au 30 septembre 2026	26 066 $

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

11. AUTRES PASSIFS

	30 septembre 2026	31 mars 2026
Avantages tangibles exigés par le CRTC	257 $	29 $
Contrepartie conditionnelle	5 198	6 176
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	2 107	6 788
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	2 252	2 366
Instruments financiers dérivés (note 14)	2 609	5 171
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance à payer	4 517	6 106
Autres	1 214	2 008
	18 154	28 644
Partie courante	(9 168)	(13 871)
	8 986 $	14 773 $

12. CAPITAL SOCIAL

Autorisé :

Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale;

Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale;

Un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 voix par action) avec droit de participation, sans valeur nominale;

Un nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale;

Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale.

Émis et en circulation :

Le tableau suivant présente les variations dans le capital social.

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Exercice clos le 31 mars 2026		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable		
Au 31 mars 2025	55 166 607	274 524 $
Exercice d'options sur actions	1 135 758	8 252
Rachetées et annulées	(1 142 972)	(5 948)
Au 31 mars 2026	55 159 393	276 828 $
Actions à droit de vote multiple		
Aux 31 mars 2025 et 2026	12 941 498	17 876
	68 100 891	294 704 $
Semestre clos le 30 septembre 2026		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable		
Au 31 mars 2026	55 159 393	276 828 $
Exercice d'options sur actions	113 995	714
Rachetées et annulées	(1 116 854)	(5 845)
Au 30 septembre 2026	54 156 534	271 697 $
Actions à droit de vote multiple		
Au 30 septembre 2026 et au 31 mars 2026	12 941 498	17 876 $
	67 098 032	289 573

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Transactions pour le semestre clos le 30 septembre 2026

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2026, 113 995 options sur actions ont été exercées et, par conséquent, la société a émis 113 995 actions à droit de vote subalterne. Le produit s'est établi à 607 $. Un surplus d'apport de 107 $ au titre de ces options sur actions a été viré au solde du compte des actions à droit de vote subalterne. Le prix moyen des actions à la date d'exercice était de 15,58 $.

Le 7 août 2026, la société a déclaré un dividende de 0,085 $ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Le dividende a été versé le 15 septembre 2026 aux actionnaires inscrits le 31 août 2026.

Le 25 mars 2026, la société a déclaré un dividende de 0,085 $ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable, par action à droit de vote multiple et par reçu de souscription. Un dividende à verser de 5 789 $ a été comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2026. Le dividende versé le 15 juin 2026 s'est élevé à 5 781 $, ce qui a donné lieu à un ajustement de 8 $ à l'état consolidé des variations des capitaux propres pour le trimestre clos le 30 juin 2026.

Programme de rachat d'actions

Le 22 septembre 2026, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé le renouvellement de notre programme de rachat d'actions, avec prise d'effet le 27 septembre 2026, qui autorise la société à racheter un maximum de 4 420 643 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % du flottant des actions subalternes émises et en circulation au 14 septembre 2026. Conformément aux exigences de la TSX, la société a le droit de racheter, au cours d'un jour de bourse donné, un maximum de 9 914 actions subalternes, ce qui représente 25 % du volume d'opérations quotidien moyen net sur ces actions. Ces rachats réduiront le nombre d'actions subalternes en circulation, ce qui entraînera une augmentation proportionnelle de la participation de tous les actionnaires restants de la société. Toutes les actions rachetées en vertu du programme seront annulées dès leur rachat. La période de rachat d'actions se terminera au plus tard le 26 septembre 2027.

Le tableau suivant présente le sommaire des rachats d'actions de la société au cours des semestres clos les 30 septembre 2026 et 2025 :

	2026	2025
Actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation *(unités)*	1 116 854	653 500
Cours moyen de l'action	15,3517 $	9,5071 $
Coût total du rachat	17 146 $	6 213 $
Rachat donnant lieu à une diminution de ce qui suit :		
Capital social	5 845 $	3 394 $
Déficit[1)]	11 301 $	2 819 $

[1)] Excédent du coût du rachat net sur la valeur comptable moyenne des actions à droit de vote subalterne.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	3 mois		6 mois	
	30 septembre 2026	30 septembre 2025	30 septembre 2026	30 septembre 2025
Créances clients et autres débiteurs	(18 568) $	(10 998) $	(41 290) $	(10 924) $
Stocks	(5 127)	2 128	(5 868)	1 190
Charges payées d'avance et acomptes	1 873	(5 315)	(1 948)	(8 872)
Autres actifs non courants	2 309	(99)	1 797	197
Créditeurs et charges à payer	25 099	2 426	25 919	1 299
Produits différés	(1 314)	1 679	(355)	240
Impôts à payer	(931)	(384)	(1 496)	(999)
Autres passifs	1 144	854	(578)	(1 595)
	4 485 $	(9 709) $	(23 819) $	(19 464) $

Le tableau ci-après présente les entrées de la société sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2026 et 2025 :

	3 mois		6 mois	
	30 septembre 2026	30 septembre 2025	30 septembre 2026	30 septembre 2025
Entrées d'immobilisations corporelles, exclusion faite de celles acquises en vertu d'acquisitions d'entreprises	1 435 $	2 026 $	2 992 $	4 582 $
Moins : Montants payés pour les entrées pendant la période	(1 487)	(2 171)	(3 006)	(4 324)
Augmentation (diminution) des immobilisations à payer	(52)	(145)	(14)	258
Entrées d'immobilisations incorporelles, exclusion faite des licences de diffusion et des immobilisations incorporelles acquises en vertu d'acquisitions d'entreprises	4 570	3 226	15 196	4 968
Moins : Montants payés pour les entrées pendant la période	(3 642)	(1 569)	(7 049)	(3 372)
Augmentation (diminution) des immobilisations à payer	928 $	1 657 $	8 147 $	1 596 $

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2026. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

JUSTE VALEUR

La société a déterminé que la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la partie courante des autres passifs, exclusion faite de la contrepartie conditionnelle, représentait une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

terme de ces instruments. C'est pourquoi aucun détail concernant leur juste valeur n'est présenté ci-dessous. La juste valeur des facilités de crédit se rapproche de leur valeur comptable puisqu'elles portent intérêt au taux préférentiel, au taux CORRA, au taux SOFR ou au taux EURIBOR plus une marge, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée à l'aide d'une évaluation de la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie. La valeur comptable des avantages tangibles exigés par le CRTC et le solde à payer sur les acquisitions d'entreprises représente une estimation raisonnable de leur juste valeur puisqu'ils sont désactualisés au moyen du taux d'intérêt effectif, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus avec des modalités et un risque de crédit semblables. Le solde à payer sur les acquisitions d'entreprises est comptabilisé au coût amorti et sa juste valeur est classée au niveau 2 et est évaluée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux d'actualisation, ajusté pour tenir compte du risque de crédit de la société, qui reflète les conditions actuelles du marché pour des instruments assortis de conditions et présentant des risques similaires.

Les tableaux suivants présentent sommairement la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent au 30 septembre 2026 et au 31 mars 2026. La société utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur des instruments financiers selon leur technique d'évaluation :

Niveau 1 :	Des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
Niveau 2 :	D'autres techniques pour lesquelles toutes les données d'entrées ayant une incidence importante sur la juste valeur enregistrée peuvent être observées directement ou indirectement;
Niveau 3 :	Des techniques qui utilisent des données d'entrées ayant une incidence importante sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données de marché observables.

La valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent se présentent comme suit :

Au 30 septembre 2026	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	2 098 $	2 098 $	— $	— $	2 098 $
Instruments financiers dérivés	1 130	1 130	—	1 130	—
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	2 107	2 107	—	2 107	—
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contrepartie conditionnelle	5 198 $	5 198 $	— $	— $	5 198 $
Instruments financiers dérivés	2 609	2 609	—	2 609	—

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Au 31 mars 2026	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	1 975 $	1 975 $	— $	— $	1 975 $
Instruments financiers dérivés	15	15	—	15	—
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	6 788	6 788	—	6 788 $	—
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contrepartie conditionnelle	6 176 $	6 176 $	— $	— $	6 176 $
Instruments financiers dérivés	5 171	5 171	—	5 171	—

Évaluation de la juste valeur (niveau 3) :

	Placements	Contrepartie conditionnelle
Semestre clos le 30 septembre 2025		
Solde d'ouverture au 31 mars 2025	1 880 $	4 997 $
Entrées	37	—
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	(22)	(1 199)
Solde au 30 septembre 2025	1 895 $	3 798 $
Semestre clos le 30 septembre 2026		
Solde d'ouverture au 31 mars 2026	1 975 $	6 176 $
Entrées	108	—
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	15	(978)
Solde au 30 septembre 2026	2 098 $	5 198 $

Aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation des contreparties conditionnelles, des placements et des placements dans des entreprises associées au cours des semestres clos les 30 septembre 2026 et 2025.

PLACEMENTS

La société possède des instruments de capitaux propres mesurés à la juste valeur dans des entités fermées dont la valeur est estimée en utilisant l'approche fondée sur la comparaison des données du marché. Ce modèle d'évaluation est fondé sur des multiples du marché provenant de cours de sociétés comparables aux placements ainsi que du BAIIA attendu des placements.

Tous les instruments de capitaux propres d'une entité fermée ont été classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

CONTREPARTIE CONDITIONNELLE

La contrepartie conditionnelle associée aux regroupements d'entreprises est payable à la réalisation d'objectifs en matière de croissance des produits au cours d'une période débutant à la date d'acquisition et au renouvellement de contrats avec des clients. L'évaluation de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, lequel est fonction du risque associé à l'atteinte des cibles de produits. La contrepartie conditionnelle a été classée à titre de passif financier et inscrite dans les autres passifs (note 11). La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans le montant net des charges financières (produits financiers) (note 6).

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La société recourt à des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt afférent à ses facilités de crédit.

Le tableau suivant présente le sommaire des contrats sur taux d'intérêt en cours au 30 septembre 2026 et au 31 mars 2026 :

Échéance	Monnaie	Taux d'intérêt fixe (le cas échéant)	Valeur nominale	Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 30 septembre 2026	Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 31 mars 2026
Swaps					
27 septembre 2030	$ CA	3,355 %	140 000 $	660 $	(3 047) $
29 septembre 2028	$ CA	3,300 %	30 000	(156)	(728)
			170 000 $	504 $	(3 775) $
Collier de taux d'intérêt					
31 décembre 2027	$ US	2,75 % - 4,17 %	69 375 $ US	470	35
				974 $	(3 740) $

Pour gérer son risque de change, la société a conclu des contrats de change à terme et des options au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026. Les tableaux suivants présentent le sommaire des contrats en vigueur au 30 septembre 2026 et au 31 mars 2026 :

Échéance	Type	Taux de change contractuel	Montant contractuel	Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 30 septembre 2026	Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 31 mars 2026
Contrats de change à terme					
De 0 à 12 mois	Vente en $ US	1,3295 – 1,3836	24 000 $ US	(1 159) $	(493) $
De 13 à 24 mois	Vente en $ US	1,3200 – 1,3676	18 000	(551)	(509)
			42 000 $ US	(1 710) $	(1 002) $

Échéance	Type	Taux de change contractuel	Montant contractuel	Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 30 septembre 2026	Actifs (passifs) évalués à la valeur de marché au 31 mars 2026
Options					
De 0 à 24 mois					
Contrat à terme de rachat avec cible	Vente en $ US	1,4000 - 1,4200	500 à 24 000 $ US	(743) $	(414) $

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

15. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Dividende

Le 10 novembre 2026, la société a déclaré un dividende de 0,10 $ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 décembre 2026 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2026.

16. BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été établis selon les Normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers annuels consolidés audités, conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, certaines informations, plus particulièrement celles contenues dans les notes, qui sont normalement incluses dans les états financiers consolidés dressés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Pour les périodes intermédiaires, les impôts sur le résultat sont comptabilisés selon le taux d'impôt qui s'appliquerait au bénéfice ou à la perte prévue pour l'exercice. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels consolidés et aux notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés intermédiaires le 10 novembre 2026.

b) Recours à des estimations et jugements

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires, les jugements importants posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'information étaient les mêmes que pour les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 mars 2026.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, ce dollar étant la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

stingray.com